

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

70e ANNEE.—No 46

REDIGE EN COLLABORATION

SAMEDI, 13 JANVIER 1923

EN MARGE D'UNE POLEMIQUE

Depuis plusieurs semaines, deux correspondants du *Courrier* discutent un projet de route régionale pour le centre du comté de Saint-Hyacinthe. L'un signe Alban et l'autre Achille.

Le dernier article en date est d'Alban ; à mon avis, c'est un article inconsidéré, bien que son auteur déclare qu'il le "rumine" depuis longtemps. Les choses à relever y foisonnent, je n'en prendrai cependant que le dessus du panier ; car je me défends bien d'intervenir sur le fond même du débat.

Disons en passant qu'Alban use d'un terme impropre en appelant une chronique l'article d'Achille qu'il veut réfuter. Une chronique, du grec, chronos, veut dire recueil de faits et nouvelles dressés dans l'ordre du temps ou de leur succession. Ainsi, on dit : chronique parlementaire, chronique théâtrale etc., et, pour citer un exemple plus actuel, Pierrot, de Saint-Paul de Rouville, en même page du *Courrier* qu'Alban fait chaque semaine de la chronique véritable, et, très souvent utile.

C'est donc bien de la polémique, du grec, polemikos, ce qui signifie relatif à la guerre, à un débat par écrit, que font Alban et Achille et non de la chronique.

Encore une fois, ceci soit dit en passant, ce n'est pas là ce qui a dû attirer l'attention de plusieurs. Achille, dans un article antérieur à celui d'Alban, en procédant par l'analyse des positions et des opinions qui ont cours sur la question de voirie dans la partie rurale du comté de Saint-Hyacinthe, a renfermé et résumé en trois classes de citoyens ceux que cette question intéresse. Il a découvert et discerné : 1o. Les Routiniers ; 2o. "Ceux qui se déclarent en faveur de l'amélioration des chemins, pourvu que les promoteurs en soient de leurs amis" ; 3o. "Ceux qui sont prêts à tout pour arriver à un résultat pratique."

Ne parlons pas autrement qu'en les indiquant des deux dernières classes.

Or, dans le *Courrier* de samedi dernier Alban semble accepter la classification laborieuse d'Achille ; mais s'il accepte de bonne grâce les trois contenants, il apprécie et juge les contenus d'une manière différente de celle d'Achille.

Au sujet des Routiniers, Alban commet quatre injustices, savoir : trois contre les cultivateurs, et une contre les écoles de sa région. Et, comme la classe agricole et les écoles du comté de Saint-Hyacinthe ne diffèrent pas de la classe agricole et des écoles du reste de notre province, par répercussion Alban atteint à peu près tout le monde.

Avant d'aller plus loin, disons que les Routiniers qu'Achille définit, sans être contredit par Alban, sont des singuliers routiniers. Voyez plutôt, ce sont "ceux qui", je cite Achille, "sont opposés à toute amélioration et qui se contentent d'aider les paroisses voisines à profiter de la loi des bons chemins". N'est-ce pas que voilà une espèce rare de routiniers ? une espèce qui ne doit exister que dans la lune où dans l'imagination des deux polémistes ; routiniers désintéressés à l'excès, en vérité, puisqu'ils ne veulent rien pour eux et aident les voisins à jouir des améliorations qui s'offrent. On ne nous dit pas comment ni sous quelle forme se fait jour cette aide de prodige, peu importe. Mais enfin, tels quels, Alban affirme que ces routiniers constituent 90% de nos gens, certes ! 90% ce n'est pas loin d'être tout le monde, et si ces 90% vont jusqu'au bout de leur héroïque désintéressement et s'appliquent vraiment à aider leurs voisins ; savez-vous, que de voisin en voisin, grâce à ces providentiels routiniers toute la région aura bientôt ses routes améliorées ? Bravo ! Alban, allez vite serrer la main et donner l'accolade à Achille.

Alban veut prouver l'existence de ses 90% de routiniers, c'est ici qu'il commet sa : Première injustice : "Savez-vous (Achille) que 50% des cultivateurs sont illettrés et par conséquent incapables de comprendre l'avantage ou le désavantage... de la loi dite des bons chemins" ?

Si Alban prend le mot illettré dans le sens strict c'est-à-dire dans le sens d'ignorance de la littérature, du mouvement littéraire, il a écrit pour ne rien dire ; car dans ce sens, non seulement les concitoyens d'Alban, mais 80% des hommes même chez les peuples civilisés sont illettrés, et Alban lui-même, malgré sa facilité à écrire, serait un illettré. Mais, si, comme ce doit être sa pensée, il emploie ce mot par extension, en affirmant que 50% de nos cultivateurs ne savent ni lire ni écrire ; j'estime qu'Alban les calomnie. Je connais les cultivateurs aussi bien qu'Alban, or j'ai constaté ceci : chez eux, surtout chez les hommes en dessous de la soixantaine d'âge, 10% à peine ne sont pas en état de lire, d'écrire et de compter.

Deuxième injustice :—"Savez-vous, écrit Alban, que 75% des cultivateurs refusent de prêter attention à ceux qui leur veulent du bien "qu'ils les ridiculisent" ?

Non pas autant que cela. Les cultivateurs sont simplement prudents, ils ont une dose de bonne grasse philosophie, ils sont souvent expérimentés et pleins de bon sens ; ils n'oublient pas que le fardeau des taxes pèsent surtout sur eux, ce qui les porte à regarder à plusieurs fois quand il s'agit d'entreprises publiques coûteuses. Qui peut leur faire reproche de redouter d'être bernés ?

Troisième injustice :—"Vous n'avez qu'à faire une faveur à cette classe, vous êtes payé par une bassesse."

Oh ! Alban, vous devenez cyniquement injuste et dans le ton et dans l'expression de votre mépris ! En écrivant cette phrase malheureuse, est-ce que la fibre chrétienne et sa voisine la fibre patriotique de votre cœur n'ont pas tressailli pour vous avertir que vous écriviez une énormité, que vous lanciez une injure gratuite et grave à la plus importante classe de notre peuple à celle à qui surtout nous devons la conservation de notre race, à cette classe généreuse et forte sur qui avec celle de nos hommes instruits repose notre avenir dans notre pays conquis par l'étranger ?

Vous désirez le bien et le bonheur de nos compatriotes, vous semblez le dire à la fin de votre article ; mais, vous vous y prenez très mal pour les leur procurer, et si vous n'êtes pas un illettré au sens strict du mot le fable de Lafontaine : "L'ours l'amateur des jardins", doit vous revenir en mémoire, elle serait toute à citer, au moins rappelez-vous en la morale :

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami.
Mieux vaudrait un sage ennemi.

Quatrième injustice :—"Savez-vous sur qui Alban, mis en goût de sabrer à droite et à gauche, va maintenant faire peser tous les maux imaginaires qu'il déplore ? Lisons : "La cause de tout ceci... cet état de chose ne changera pas tant que nous n'aurons pas de quoi préparer nos populations futures c'est-à-dire des écoles capables d'apprendre à raisonner et à faire de notre jeunesse, de nos jeunes garçons, des hommes de jugement, qui, etc ; il faut arrêter ici la citation ; le pronom relatif "qui", est, à cet endroit de la phrase comme une âme en peine il ne sait plus lequel est son antécédent : ou d'écoles, ou d'hommes de jugement, ou de jeunes garçons."

Ne croyez-vous pas comme moi, lecteurs, que nos écoles, bien que susceptibles de progrès, certes ! sont assez nombreuses, bien organisées, satisfaisantes en un mot ? Dans la paroisse d'Alban et dans tout le comté de Saint-Hyacinthe, et partout ailleurs, ces écoles dirigées, soit par des religieuses dévouées, soit par des institutrices laïques intelligentes, brave-

tées, n'enseignent-elles le catéchisme, la grammaire, l'analyse, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, etc. ? Ou je n'y connais rien, ou c'est bien là le moyen, d'apprendre à raisonner, à devenir des hommes de jugement, et j'ajoute, le moyen de faire à nos enfants des têtes aussi bien faites et aussi pleines qu'il est possible. Alban voudrait-il par hasard que les enfants de la Présentation sortissent de l'école hommes tout faits intellectuellement ? Il y aurait un moyen que je lui suggère. Qu'il se mette à la tête d'un mouvement qui irait jusqu'à édifier à la Présentation, dans toutes les paroisses de son comté, dans tous les rangs, disons plus, dans toute la province, des écoles des Hautes Etudes sociales, politiques, économiques, commerciales, voire même de voirie.

Quel beau rêve, n'est-ce pas Alban ? Avec de telles écoles en aurons-nous des hommes de jugement, capables de raisonner sur les lois municipales et de voirie, capables de discourir sur tout. Nous serons alors en vrai pays de Cocagne des intelligences, et, très loin de cette canaille de Calvanis qui a défini l'homme "un simple tube digestif".

J'ai voulu donner à Alban quelque peu d'étrivières ; s'avouera-t-il qu'il les méritait ? Au reste, s'il ne se gratte pas trop, ça ne lui causera qu'une légère démangeaison, je n'ai voulu rien de plus.

Je louerais Alban s'il continuait à ferrailleur en faveur des bonnes routes, pourvu qu'il se garde bien de sabrer en même temps et la vérité et la justice et le vocabulaire et la syntaxe.

PIERRE DUBOIS.

LES RESULTATS

La valeur d'une théorie ou d'un système se juge bien par les effets et les résultats obtenus. Si le jugement que l'on porte sur une question après l'avoir étudiée au mérite, est confirmé par les faits d'une longue expérience, il y a grandes chances de ne pas se tromper.

Voilà longtemps que le système d'éducation neutre, sans religion est déclaré inapte à former des hommes vertueux, respectueux de l'ordre. En dehors de la religion, point de morale ni individuelle ni, encore moins, sociale. La raison en est évidente : si on retranche l'autorité de Dieu, si on enlève la sanction divine, il ne reste plus que la force de l'homme, elle n'est pas suffisante pour former des volontés soumises à l'autorité, capables de se maîtriser, de se renoncer et d'observer les lois. Si Dieu n'est pas partie principale dans l'éducation de l'enfant, ne soyons pas surpris de former des hommes, qui n'ont ni foi ni loi, qui ne craignent ni Dieu ni diable, qui ne respectent ni hommes ni choses.

Encore cette année, les statistiques officielles de la province de Québec et celle d'Ontario démontrent que l'éducation neutre ne peut produire que des effets malheureux sur la morale d'un peuple. La population des deux provinces est sensiblement la même, si l'on tient compte de la manière dont les recensements sont faits ; les conditions sociales ne diffèrent guère ; le climat est le même ; les citoyens s'occupent à peu près également à l'industrie et à l'agriculture ; et pourtant la criminalité est bien différente. Là où nous avons un criminel dans le Québec, l'Ontario en compte trois et même quatre. Et cela n'est pas un accident, le résultat d'une période particulièrement avantageuse pour nous et néfaste pour nos voisins ; non, c'est un état de choses qui se maintient depuis des années. C'est évidemment l'effet d'une cause qui persévère depuis longtemps.

Or, la double cause que tout le monde peut saisir, c'est que dans Québec, pour l'ensemble on a l'école séparée, confessionnelle, religieuse ; et dans Ontario, pour la plupart des enfants, ils ont l'école neutre, c'est-à-dire aréligieuse ; dans Québec, la grande masse de la population est catholique ; dans Ontario, la forte majorité est non-catholique.

Voici les chiffres officiels de l'année 1921. Ils parlent d'eux-mêmes ; inutile d'ajouter le moindre commentaire.

Attentats contre les personnes, Québec.....	636
Attentats contre les personnes, Ontario.....	2174
Débits contre la propriété, avec violence, Québec.....	485
Débits contre la propriété, avec violence, Ontario.....	1775
Débits contre la propriété, sans violence, Québec.....	2,316
Débits contre la propriété, sans violence, Ontario.....	6,431
Attentats criminels contre la propriété, Québec.....	123
Attentats criminels contre la propriété, Ontario.....	155
Faux et faux monnayage, Québec.....	63
Faux et faux monnayage, Ontario.....	226
Autres délits, Québec.....	867
Autres délits, Ontario.....	1,138
Total des délits, Québec.....	4,490
Total des délits, Ontario.....	11,899

Si nos voisins ont une supériorité vraie, elle n'est pas toute à leur avantage, et il faut se placer à un étrange point de vue pour en tirer vanité.

PAUL DU MESNIL

LE SENS SOCIAL

Le sens social est une disposition de l'âme — tantôt spontanée, tantôt acquise — à sentir, à voir quelles répercussions, même lointaines, auront sur le travail la santé, la moralité des autres, et sur le bien public les actions même les plus communes de la vie. Quelques exemples pour illustrer cet essai de définition.

Elle a le sens social la maîtresse de maison qui, pour ne pas imposer à son boulanger le travail de nuit, ne craint pas de présenter aux siens du pain rassis pour leur déjeuner matinal ; — qui, pour assurer à ses domestiques, à ses fournisseurs le repos dominical, évite le plus possible les réceptions du dimanche ; — qui, pour sauvegarder la moralité de ses bonnes, les loge dans l'appartement et non au sixième étage mal famé.

Il a le sens social le propriétaire d'immeubles qui fait bon accueil aux locataires chargés de famille, qui n'exige pas de ses concierges d'être un ménage sans enfants.

Il a le sens social l'industriel qui étudie les moyens de fixer la paye au vendredi pour permettre à la famille ouvrière de faire le lendemain des achats que la paye du samedi contraint de reporter au dimanche.

Il a le sens social le malade qui, pour ne pas contaminer autrui, propager son mal, s'astreint à certaines précautions, évite de cracher dans les rues et les lieux publics.

Il a le sens social celui qui voit l'homme, à travers les premiers plans trompeurs, qui voit derrière le comptoir l'employé, derrière la locomotive le mécanicien et le chauffeur, derrière l'arbre le bûcheron, dans la vigne le vigneron, au delà de la production, au delà même de l'ouvrier et de l'ouvrière, la famille, la société, et au-dessus du moi égoïste le nous fraternel.

Le sens social ne va pas sans mortification de la volonté individuelle ; il impose un surcroît de restrictions intimes et de devoirs étrangers (suite à la page 8)

COOPERATIVE FINANCIERE

La coopération est un levier puissant et, en matière de finance, on peut dire que c'est la clef d'or qui nous ouvrira un avenir agricole plus prospère. Dans un temps où les capitaux s'accablent et se coalisent pour tout contrôler à coup de millions, il faut se grouper financièrement pour résister à la pression qui vient d'en haut et qui nous tient dans la médiocrité. Contre l'état de choses actuelles, l'individu ne peut presque rien, il reste impuissant ; l'association au contraire peut beaucoup, et c'est vers elle que doit tendre l'effort économique des classes populaires. La coopération financière demande donc une meilleure part de notre attention.

La coopération est relativement d'origine récente, mais ses progrès ont été rapides. On peut bien rappeler qu'elle a pour base l'association des individus et qu'elle nous apparaît sous trois formes bien distinctes. Il y a les sociétés de consommation, qui se proposent la suppression des intermédiaires à l'achat des produits de consommation. Cette forme de coopération s'est largement répandue en Angleterre et en France ; elle s'est complétée par l'action des syndicats ou des coopératives agricoles, qui font collectivement l'achat et la vente des produits récoltés et parfois le traitement industriel de ces produits avant la vente. Cette forme de coopération devient de plus en plus populaire dans nos campagnes.

Dans les sociétés de crédit mutuel les adhérents constituent une caisse commune destinée à leur consentir des prêts d'argent, ou à escompter le papier, les billets, qu'ils peuvent avoir à souscrire pour les besoins de leur exploitation. Ces sociétés sont grandement répandues à l'étranger. En France, les syndicats agricoles les ont largement propagées parmi les cultivateurs depuis 1890. Nos Caisses populaires peuvent être rangées dans cette catégorie, de même que les organisations de Crédit agricole.

Dans cette province, la coopération financière s'est d'abord présentée à nous sous la forme des Sociétés de Construction, qui commencent à se répandre il y a trois quarts de siècle et qui eurent une grande vogue. Dans l'espace de quinze à vingt ans la Métropole pour sa part en vit surgir une cinquantaine. J'ai recueilli les règlements de plus de trente de ces associations. St-Hyacinthe eut également sa Société de Construction. Il est intéressant de considérer un instant leur existence éphémère.

Les "Building Societies" sont originaires de la Grande-Bretagne ; elles se sont répandues aux Etats-Unis et leur propagation s'est étendue au Canada. Tandis que partout ailleurs, leur action a été plutôt bienfaisante, chez nous elle a échoué pitoyablement. Cela est dû à la différence des tempéraments. Lorsque l'Anglo-saxon a reconnu qu'un genre d'association lui est profitable, il s'y adonne méthodiquement avec constance. Les clameurs intéressées ou rétribuées par des institutions rivales ne l'affectent en rien. Il n'en n'est pas ainsi du Canadien, qui en général se met dans une organisation pour l'abandonner, à la première occasion.

La principale cause de l'insuccès des Sociétés de bâtisse est le fait que les participants, en étaient tous actionnaires. Il se faisait parmi eux, des cabales pour l'élection des officiers, qui avaient pour résultat de changer trop souvent les administrateurs. Ces Sociétés n'avaient plus la direction régulière et compétente indispensables au succès de toute coopération financière. L'ambition y fut aussi pour beaucoup. Une partie des prêts était mise aux enchères, et j'ai relevé des cas, où la prime offerte s'élevait jusqu'à 80% de l'emprunt à recevoir. On comprend facilement dans quel embarras se met celui qui s'engage à rembourser en douze ans et demi \$180 pour chaque \$100 reçu.

Pouvons-nous en inférer que ce système est défectueux et mauvais ? Je le crois d'autant moins qu'il a produit d'excellents résultats ailleurs. Dans leur pays d'origine, les Sociétés de Construction sont toujours en faveur et forment une branche très importante de la mutualité. Chez nos voisins, des villes importantes comme Philadelphie y doivent une grande part de leur expansion. A Chicago, après le grand incendie de 1872, elles ont accompli des prodiges de reconstruction. Chez nous il aurait suffi de limiter la prime à un montant équivalent à un intérêt maximum disons 7%.

Après les Sociétés de Construction sont venues ce qu'on peut appeler les Mutuelles foncières. Dans ces organisations le participant n'a plus rien à faire avec l'administration. Une compagnie est formée pour opérer un fonds qui reçoit les contributions des adhérents, avec en plus, une allocation pour les frais de gestion. Ce fonds sert à faire les avances comme dans les Sociétés de Construction. Mais il y a une grande différence que le souscripteur n'est plus responsable des pertes de la compagnie. Il reçoit un contrat, qu'on peut assimiler à celui d'une police d'assurance et qui régit ses rapports avec l'institution.

Les opérations de coopération foncière sous cette forme commencent chez nous, il y a à peu près un quart de siècle. Une des premières fut la "Union Home", qui demandait une souscription mensuelle de \$1, pour faire aux souscripteurs, une avance de \$1,000. La proposition dénotait une ignorance complète des principes de la saine coopération, puisqu'il aurait fallu à la longue de 25 à 30 ans de contributions effectives pour produire le résultat attendu. Toutefois on peut en tirer un enseignement, et c'est que la moyenne des souscriptions est égale au tiers de l'emprunt à recevoir.

Je fus sans le vouloir la cause de l'abandon de ce système. Etant sollicité d'y souscrire par une de mes connaissances, je demandai quelques jours pour considérer l'affaire. Une quinzaine plus tard, je me présentais au bureau avec des chiffres qui établissaient ce que j'ai dit plus haut. J'appris peu après qu'on avait décidé d'en faire la liquidation. L'organisation comptait déjà plus de 800 adhérents. Une partie des promoteurs de celle-ci fondèrent alors la "Home Guarantee".

Cette compagnie opérait comme l'autre, un fonds coopératif, dont les adhérents versaient \$2.50 avant l'emprunt, et \$5 par mois en remboursement. Il résulte de ces opérations un système d'une durée de quinze à seize ans, avec un recrutement régulier bien entendu. Il faut remarquer ici que, à la longue l'adhérent devra contribuer près de la moitié de l'emprunt à recevoir. On peut emprunter plus tôt que dans le système précédent mais il faut déboursier la moitié plus. C'est un genre de coopération plus lent que celui des Sociétés de Construction et conséquemment impraticable.

Il y avait vers le même temps une autre organisation qui opérait un système qui était une réplique de celui d'une compagnie de Chicago. Cette dernière, à la faveur de circonstances exceptionnelles avait fait merveille. Il ne pouvait en être ainsi dans le Québec avec une population dissimulée sur une grande étendue et guère plus considérable que celle de la grande cité. Mais il y a dans ces opérations une leçon à tirer, qui peut avoir son utilité pour ceux qui s'intéressent aux études sociales.

J'arrive aussi à l'établissement des Compagnies Mutuelles d'Immeubles, qui se répandirent un peu partout dans la Province, et dont les opérations méritent d'être étudiées. Si nos gens comprenaient mieux le fonctionnement de ces organismes de coopération financière, ils pourraient agir à l'occasion en toute connaissance de cause et se mettre à l'abri de toute exploitation.

J'y reviendrai encore une fois.

PIERRICHON

NOUVELLES DE LA PROVINCE

ST-PAUL DE ROUVILLE

M. S. Beauvilliers est maître-chantre à la place de M. Em. Larose.

Il y a eu beaucoup de déplacement à l'occasion des fêtes, les tramways passaient ici tout remplis.

Le Cercle agricole a fait ses élections mardi soir.

Il y aura une partie de cartes, dans la soirée du 16 courant, au profit des œuvres paroissiales. M. Az. Menard a gracieusement mis sa salle à la disposition de M. le curé pour la circonstance.

Le mouvement de la population pour l'année écoulée a été comme suit : 41 baptêmes, 8 mariages et 16 sépultures. Comme il y a eu une couple de sépultures provenant de décès hors de la paroisse, l'excédent des naissances, est de 27. Il y a donc eu pratiquement 3 naissances pour un décès.

La nouvelle année est toute à la conciliation. Les deux factions qui se disputaient la prépondérance en affaires municipales ont décidé de s'abstenir, pour que les élections se fassent à l'amiable. En conséquence le choix du nouveau maire devant se faire en dehors des groupes militants. Il a d'abord été question de M. Sergius Monard, qui en tenait pas beaucoup, puis de M. Isidore St-Pierre, qui est également acceptable à tous. MM. Paul Coté et J.B. D'Arcy ont fait signer une requête en faveur de M. St-Pierre. Cette bonne entente devrait prévaloir aussi bien pour les conseillers.

M. Tousignant, aviateur officiel, est venu faire une tournée d'inspection à la fin de la semaine dernière. Il était attendu, et il a pu donner une bonne journée à la sélection des volailles. On remarque une amélioration sensible dans la qualité des sujets et la pureté des races.

J'ai parlé de la pomme sans pépins. Par une coïncidence assez singulière, l'orange sans pépins est due à un enfant de St-Paul, M. Alphonse Lussier, pendant un long séjour en Floride, eut l'idée de faire des expériences à ce sujet. Comme il entendait dire qu'une orange sans pépins serait de grande valeur, il se mit à l'œuvre pour l'obtenir et travailla pendant 5 ans sans succès. L'orange est un arbre qui a de la moelle ; il lui vint à l'idée de faire un essai de ce côté. Il tailla le bout des branches et, avec une broche ou fil de laiton bien fin, il s'employa à en extraire la moelle ; puis ferma l'ouverture. Il lui fallut deux semaines pour arranger ainsi une centaine de branches. Cette expérience lui réussit ; ces branches eurent des oranges sans pépins ou n'en ayant qu'un ou deux.

L'orange se reproduit par le bourgeon. L'année suivante M. Lussier en vendit une caisse à un producteur de la Californie au prix de \$2000. Pour les faire rendre à destination en bon état, il ouvrit des patates, les creusa légèrement et les y enferma. Il en vendit un peu à d'autres, mais crut préférable de tout employer dans son orangerie. Or la Floride est sujette à de fortes gelées qui surviennent à de longs intervalles. Dans la région où ce ci se passait, on n'en avait pas vu depuis une trentaine d'années. Lorsque le froid revint, il fut si intense que toutes récoltes y périrent. Notre compatriote pour sa part en eut une perte dans les \$50,000. C'est ce qui décida avec la mauvaise santé de son retour au pays. Maintenant il reprend vigueur et courage ; l'an dernier, un arpent de fraises lui a rapporté un millier de piastres. Cela prouve qu'il n'est pas nécessaire d'aller cultiver l'orange en Floride pour faire de l'argent.

M. Beauregard, agriculteur de progrès de Notre-Dame de Bonsecours, en visite chez son beau-père, M. Athan. Lussier, a remarqué la belle apparence de notre village, et ses développements depuis trois ans.

Le programme du "Courrier" a été très favorablement accueilli par les lecteurs, ici. Deux mots le résumant : Religion et Patrie. Faire mieux connaître la valeur sociale de l'Évangile, est une œuvre admirable. Elle est sans égale pour nous rendre meilleurs, plus satisfaits, et plus prospères. En même temps travailler à augmenter le sentiment patriotique chez le peuple des campagnes. C'est le patriote qui reste attaché à la terre. Celui qui n'a

pas l'amour de sa patrie est bien partout. C'est un déraciné qui n'attend qu'une occasion pour s'éloigner de tout ce qui fait le premier charme de la vie : les parents, les amis, le clocher natal, et les lieux où se sont écoulés notre enfance. Le patriotisme fait encore mieux apprécier et estimer la foi de nos pères, donc, Patrie et Religion est la meilleure des devises et je vous en félicite chaleureusement.

Pierrot

ST-GREGOIRE (Herville)

Notre paroisse a subi le contre-coup de la mauvaise année, qui vient de s'achever. Plusieurs familles nombreuses sont parties pour des centres industriels et n'y ont été remplacées que par d'autres comptant moins d'enfants. Aujourd'hui St-Gregoire a une population de 1178 personnes en 252 familles et 237 maisons.

Les quatre personnes les plus âgées de la localité sont : Dame Antoinette Rochelleau, 90 ans ; Delle Adeline Benoit, 87 ; Mlle Guillaume Robert, 85 ans ; et Delle Rose Gladi, 85 ans. Les hommes ne viennent qu'après ces dames et demoiselles ; c'est dans l'ordre.

Notre nouveau marguillier est M. Zéphirin Normandin, senior, du rang Double ; M. Ephrem Benoit devient le marguillier en charge.

Ce sont deux de nos plus respectables concitoyens, qu'on a ainsi honorés.

C'est par une pluie battante que l'on s'est visité au premier de l'an. L'on se serait cru à la fin du mois d'avril ; mais pas d'illusion nous aurons de l'hiver avant d'y arriver. Dans tous les cas pas encore de chemins de neige.

— o —

ST-DAMASE

La mort vient d'enlever à l'affection des siens Mme Napoléon Lebeau, née Elisa Beauregard veuve de feu Nectaire Lussier, décédée à l'âge de 74 ans à St-Hyacinthe, alors qu'elle était en visite, après deux jours seulement de maladie.

Cette femme de bien dont toute la vie n'a été marquée qu'au coin de la charité, intelligente et modeste, et de la piété la plus édifiante, a eu la consolation de voir accourir à son chevet ses nombreux enfants.

Ses funérailles ont eu lieu à St-Damase le 8 courant, au milieu d'un très grand nombre de parents et d'amis venus d'un peu partout pour jeter un dernier regard ému sur cette tombe qui renferme cette croyante sincère, cette femme forte dont les vertus faisaient l'admiration de toute une population.

A l'église, la levée du corps fut faite par M. le chanoine Sénécal, curé de la cathédrale de St-Hyacinthe. Le service fut chanté par le fils de la défunte, curé de Ste-Jeanne d'Arc de Toronto, assisté de M. l'abbé Uldéric Decelles, professeur au Séminaire et M. l'abbé A. Nadeau vicaire de la cathédrale.

Le chœur de chant de la paroisse aidé de plusieurs bons solistes a rendu la messe des morts harmonisée.

A l'offertoire, le Miserere Mei fut chanté par Georges Lussier, E.E.M., petit-fils de la défunte et le "crucifix de Faim" fut rendu avec âme par M. l'abbé Philippe Jodoin professeur au Séminaire.

Conduisaient le deuil : MM. Philias Lussier beau-frère de la défunte et M. Pascal Beauregard son frère.

Les porteurs étaient MM. Adélard Philippe, Joseph, Wilfrid, Téléphore et Rosalphée Lussier, fils de la défunte.

Mme Lebeau, mère de 14 enfants, laisse pour pleurer sa perte : son mari, M. Napoléon Lebeau, deux filles religieuses de la Présentation de Marie : Sr Claire de Marie, directrice de l'école Mercier ; et Sr Ste-Foy, de l'Académie Prince ; Mmes Avila Lussier et Hector Malo, de St-Damase. MM. Adélard Lussier de Montréal, Philippe de Woonsocket, Joseph de Danielson, Wilfrid de Ste-Madeleine, Téléphore de Cornwall, Rosalphée pharmacien de New-Bedford et l'abbé Rodrigue de Toronto.

Plusieurs membres du clergé étaient aussi présents : Mgr Decelles de l'évêché de St-Hyacinthe, M. le chanoine Sénécal, curé, M. Fontaine principal de l'École Normale, M. Guillet de Rougemont, M. Arsène Nadeau et St-Pierre, vicaires à la cathédrale, Uldéric Decelles et

Philippe Jodoin du Séminaire de St-Hyacinthe.

Nous aimons aussi présenter nos sympathies à M. l'abbé Jos. Jodoin, à l'occasion de la mort de sa vénérée tante, Mlle Marie Beauregard, décédée chez M. Jodoin, à l'âge de 93 ans, le 23 décembre dernier. Femme de mérites s'il en fut une, elle ne laisse que des regrets autour d'elle.

Une autre mort soudaine, celle de Mme Charles Dupont, née Anne Godin.

Nos sympathies à la famille.

— o —

ST-PIE BAGOT

Monseigneur notre curé ayant la voix éteinte et par conséquent ne pouvant s'exprimer verbalement vou lut à l'occasion de l'année nouvelle souhaiter à tous une heureuse année et choisit pour être son interprète, M. l'abbé Théberge ; après nous avoir dicté les souhaits formulés par Mgr lui-même, tous s'agenouillèrent et de sa main tremblante mais puissante, Mgr donna sa bénédiction.

M. Arthur Ashby a été élu marguillier en remplacement de M. Zoël Ohagnon sortant de charge.

La semaine dernière eut lieu le mariage de M. Jos. Martin à Mlle L. Toupin ; la bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé R. Martin, du Séminaire de St-Hyacinthe.

La nomination des candidats à la charge de maire et de conseillers eut lieu mercredi.

A la campagne, M. Albert Brais fut rappelé à ses fonctions de maire, et MM. Georges Mahon, Eléazar Malo et Uldège Poirier furent élus en remplacement de MM. Joseph Bousquet, Ludger Bousquet et Henri Bernier, démissionnaires.

Au village : vives discussions et finalement pas d'entente ; il y a huit candidats sur les rangs tandis qu'il n'en faut que quatre à élire ; par conséquent, la votation aura lieu lundi prochain.

A l'occasion des fêtes, nombreux furent les visiteurs ; M. et Mme O.A. Morin, M. et Mme Jos. Chapat, Mlle O. Gosselin, MM. Alb. et A. Dufrose, de Montréal ; M. E. Rodier de Rougemont ; Mlles Est. et Diane Morin de St-Hyacinthe.

M. et Mme Sylva Choquette, (Maria Poirier) de la Saskatchewan sont en promenade chez M. Régis Poirier.

Pierrette

— o —

LA PRESENTATION

Pour ne pas abuser de la générosité de Messieurs du Courrier j'avais décidé de cesser mes chroniques, mais l'invitation de mon ami est si gracieuse, et la perspective de rendre service à un certain nombre de mes concitoyens est si alléchante que je ne puis résister ; c'est pourquoi je reprends ma plume et me propose, dans cette chronique, de faire l'analyse de l'article de mon ami Alban et d'exposer les points sur lesquels nous différons.

D'abord vous dites que dans ma dernière correspondance je parais accuser certains membres du comité de n'avoir pas fait ce qu'ils auraient dû faire à propos de l'entrevue que le comité aurait dû avoir, depuis longtemps s'il veut arriver à quelque chose de pratique, avec l'Honorable Ministre de la Voie.

Entrevue qui aurait certainement eu lieu si vous, M. le secrétaire du dit comité aviez connu la réponse du ministre, mais que malheureusement vous n'avez pas connu, parce que, comme je vous l'ai prouvé, par la lettre de l'Honorable Ministre, les personnes qui avaient été notifiées n'ont pas jugé à propos de vous le faire savoir. Ce qui, de leur part, est un joli manque de délicatesse à votre égard, ou un moyen de vous faire porter la responsabilité, si je n'avais pris l'initiative en écrivant au ministre de faire connaître les vrais coupables, je vous en serais trop sincère pour laisser planer un pareil soupçon sur votre compte et c'est la raison de la publication de la réponse de l'Honorable Ministre à ma lettre du quatre décembre dernier.

N'était-ce pas là une preuve évidente de l'apathie sinon de l'opposition de ces personnes au projet en question ? Si elles avaient été sincères, quand elles ont accepté cette position, ne se seraient-elles pas empressées de vous notifier, afin de vous permettre de préparer cette entrevue qui est et restera l'unique moyen pratique de faire connaître à l'Honorable Ministre les raisons qui militent en faveur de cette voie pour notre commerce ?

Je n'ai pas été surpris de la manière d'agir d'un certain nombre de personnes qui composent votre comité, car, comme je vous l'ai dit il y a parmi elles des personnes qui ont publiquement donné la preuve de leur opposition à ce projet. Pour vous

en convaincre vous n'avez qu'à vous rappeler la réponse que faisait l'une d'elles à la demande du requérant de 1919. J'ai donc raison de blâmer ceux qui ont formé ce comité d'avoir, si elles sont sincères dans leur désir de voir cette amélioration être bientôt une réalité, nommer comme membre de ce comité des hommes absolument opposés. Comment pourriez-vous espérer d'être aidé par des hommes dont les opinions contraires étaient parfaitement connues ? Pourriez-vous espérer que ces personnes feraient tout pour obtenir l'entrevue qui est nécessaire pour obtenir cette amélioration, qui d'ailleurs, vous est absolument nécessaire ? Pouvez-vous espérer jamais l'obtenir sans faire valoir auprès du Ministre de la Voie les raisons que nous avons de l'obtenir ? N'était-ce pas la ligne de conduite première et nécessaire. Lorsqu'il s'est agi du pont de Longueuil, le comité qui s'occupait de la chose s'est-il contenté de faire passer des résolutions par les conseils municipaux, n'a-t-il pas demandé la nomination de délégués qui se joindraient à eux pour appuyer leur demande auprès du gouvernement. Que vous serviraient les meilleures résolutions si elles ne sont pas mises en pratique. Je connais des conseils municipaux qui en ont passé depuis plusieurs années et nous en attendons encore le résultat.

Je vous conseille donc quand l'occasion s'en présentera, d'avoir soin de réorganiser votre comité de manière à avoir pour le composer des hommes réellement désireux de voir le projet réussir.

Vous trouvez que c'est de l'enfantillage que de discuter plus longtemps ce sujet. Permettez-moi de différer d'opinion avec vous sur ce sujet.

Je comprends que ces messieurs ne tiennent pas à être connus, mais tout de même j'espère que bientôt la population aura l'avantage de les connaître et de les juger.

Dans les considérations que vous faites sur la classification de nos population sur ce sujet nous différons entièrement. Vous prétendez qu'il y a dans la classe des routiniers 90% de nos population. Or en cela je diffère entièrement et je vais vous donner la preuve que la proportion n'est pas si élevée que vous le dites. Je sais bien que plus une population est en état par son éducation de se rendre compte par elle-même des avantages qu'elle peut tirer des lois nous la décidons bien plus facilement à en profiter.

Tout de même si la totalité de la population n'est pas en faveur de la loi de voie la majorité de la Présentation l'est certainement. Rappelez-vous que la requête présentée en 1919 était signée par plus de 125 francs tenanciers sur 190. Ce qui réduit notre population de plus des deux tiers. De plus je vois personnellement qu'un certain nombre n'ont pas signé cette demande, parce que suivant eux, c'était trop un mouvement politique. Dans le temps j'étais loin de partager leur opinion, mais depuis, examinant ce qui s'est passé, je me demande s'ils n'avaient pas un peu raison, lorsque je me rappelle ce qui s'est passé à l'Assemblée de 1920. Quelques-uns de ceux qui l'on disait être si ardents en faveur de l'amélioration de notre voie manifestèrent ouvertement leur antipathie, sans doute parce que celui qui les entretenait alors n'était pas leur idole politique.

Ce qui m'amène à expliquer ce que j'entends par ceux qui déploient beaucoup de zèle pourvu que les promoteurs soient de leur ami politique.

Vous aviez certainement compris, mais puisque vous semblez, dans les notes que vous publiez sur la seconde catégorie, ne pas me comprendre, c'est ce qui me fait parler plus clairement. J'ai en effet constaté comme je viens de le dire avec ceux qui n'avaient pas voulu signer la requête parce qu'ils craignaient un mouvement politique, qu'en effet il s'est trouvé parmi les ardents d'il y a quelques années des hommes qui ont perdu beaucoup de leur ardeur dès qu'ils ont constaté que l'avantage de la réussite du projet ne tournerait pas au triomphe de leur idole.

Vous êtes mon cher, réellement pessimiste en disant qu'il n'y que deux pour cent qui sont réellement en faveur d'une amélioration permanente de nos chemins. Selon moi ce n'est pas cela, mais bien le terrible esprit de parti, pour lui on sacrifie tout, et l'histoire de la nation canadienne française le prouve amplement. Pourquoi avons-nous perdu tant de nos droits ? parce que en face de l'adversaire on a eu peur de revendiquer nos droits. Pourquoi dans les conseils municipaux avons-nous tant d'hommes nullement apte à cette charge. C'est qu'avant tout on voit sa couleur et non ses aptitudes. Voyez ce qui se passe dans le temps actuel, s'informer-t-on des

idées de progrès du candidat, leur fait-on exposer leur programme ? Non.

Une des causes du peu de progrès que nous faisons est, je l'admets, l'apathie que montrent les populations dans le choix de leurs représentants aux charges locales, ce qui est cependant tout aussi important que celle de représentant aux législatures et plus directement. C'est d'ordinaire le petit nombre qui s'en occupe et l'on va voter non pas sur le programme du candidat mais pour le groupe qui le présente. Tant qu'il en sera ainsi les hommes sérieux hésiteront à se mettre sur les rangs. Travaillons à changer la mentalité. Cherchons à faire comprendre à nos population qu'il faut agir en homme d'affaires et alors nous verrons les nullités disparaître et les hommes mieux s'occuper sincèrement du progrès de nos paroisses. Je vous félicite de la résolution que vous prenez d'aider à éclairer les populations, à leur apprendre à juger des choses non pas par un mesquin intérêt personnel, mais dans un but patriotique et public. Si vous et ceux qui partagent votre opinion, sur la nécessité de l'esprit public, réussissent à faire entrer dans les moeurs de nos populations ces idées, vous aurez rempli une belle mission.

Tâchez d'apprendre à vos amis ce qu'est le serment d'office des hommes publics, et peut-être bientôt aurons-nous moins d'intérêts privés, prendre l'ascendant sur l'intérêt public.

Achille



LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoyez gratis par l'air. A votre adresse. R. CLAY-GLOVER Co. Inc. 129 West 24th Street New-York, U. S. A.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MOUVEMENTS DES TRAINS VERS L'EST

9.50 a.m. et 9.48 p.m. tous les jours pour Richmond, Sherbrooke et Portland; Québec (par le Pont) : 9.50 a.m. excepté le dimanche, 9.48 p.m. tous les jours.

5.44 p.m. excepté le dimanche, pour Richmond, Sherbrooke et Island Pond. Québec par le Pont.

Les trains locaux venant de Montréal arrivent à 1.30 p.m. tous les jours et 6.45 p.m.

VERS L'OUEST

5.42 a.m. 5.28 p.m., tous les jours 7.13 a.m., 10.40 a.m., 2.30 p.m., le dimanche excepté ; 8.00 p.m., dimanche seulement ; pour Montréal et les gares intermédiaires.

Raccordement commodes à Montréal avec les trains pour Boston, New York, Ottawa, Toronto, Détroit, Chicago (par l'International Limité), plus beau train du Canada, aussi pour Winnipeg et tous les endroits de l'Ouest Canadien.

On peut se procurer ici-même, des billets directs ; on peut aussi engager des lits et des fauteuils sans charge supplémentaire.

Pour billets et autres renseignements, s'adresser à Ernest O. Picard agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à J. P. Lazure, chef de gare.

Quebec Montreal & Southern

HORAIRE

Corrigé le 1er octobre 1922

HEURE SOLAIRE

Trains passagers, départ de St-Hyacinthe, pour SOREL et stations intermédiaires.

2.20 hrs P.M. tous les jours Ex. Samedi et Dimanche.

2.50 hrs P.M. Samedi seulement.

Pour IBERVILLE JCT. Noyant Jct et stations intermédiaires.

3 hrs P.M. tous les jours Ex. Dimanche.

A. L. Currie, Surintendant

N. J. Ferguson, Agent Général des passagers.

L. J. Bourbeau, Agent, St-Hyacinthe.

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les samedis. Prix de l'abonnement : Canada \$1.50 par an ; aux Etats-Unis \$2.00 numéro 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités (Limitée.) A. J. Gaudreau, Administrateur-Gérant.



Qui fera vos...

IMPRESSIONS

Nos ateliers sont bien outillés. Nous pouvons vous imprimer...

Volumes, Brochures, Catalogues, Programmes, Pamphlets, Circulaires, Entêtes de lettre, Etc.

tout aussi bien que votre carte de visite. Commandes par maille remplies avec soin.

Confiez-nous vos Travaux

La Cie d'Imp. et Comptabilités — ou — Le Courrier de St-Hyacinthe

Librairie VICTOR GRENIER
34 Boulevard St-Laurent
MONTREAL — CANADA

Dernières nouveautés

Spécialité : Pièces de Théâtre pour amateurs et professionnels

Assortiment complet de ROMANS POPULAIRES...

Catalogues envoyés sur demande.

Tél. Bell 517 15 rue Larocque
Quartier Cinq

L. P. FONTAINE
Entrepreneur-Plombier

Ouvrures, Appareils de chauffage
Système à l'Éclairage.

Plomberie et Réparations de toutes sortes

Téléphone 235 254 Cascad

J. A. R. Séguin
PLOMBIER-COUVREUR ET POSUR
D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
Ancienne place H. Lorange.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSE.
MENT SOLICITE.

DOCTEUR PAUL OSTIGUY
SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

CONSULTATIONS : 1 Hr. à 4 Hrs.

255, rue Sherbrooke Est, Montréal

Tél. Est 5684

MORIN & MORIN
NOTAIRES

159 RUE GIROUARD,
ST-HYACINTHE, P. Q.

René Morin Henri Morin
Syndic Autorisé

Téléphone Bell 486

Ed. Bernier & Cie.
PLOMBIERS

POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

51 RUE CASCADES,
ST-HYACINTHE, P. Q.



CARESSES D'AME

Votre voix m'effleura d'un rythme si berceur ;
 Vous m'avez mis dans l'âme une telle douceur ;
 Tant de vierge ferveur me transporte et m'embrase,
 Qu'en moi je trouve encor, faits de charme et d'extase,
 Les fraîches visions, les songes réchauffants
 Et l'ingénuité des tout petits enfants.
 Oui, grâce à vous, dont m'a frolée la pure haleine,
 Ma vie est désormais harmonieuse et pleine
 Grâce à vous, qui m'avez consolé, désormais
 S'exaucent tous les vœux qu'autrefois je formais.

Ah ! je voudrais traduire en musiques suaves,
 En vers aériens et licérés d'entraves,
 D'une fluidité miraculeuse, un peu
 De l'amour incompris qui dicte cet aveu.
 Mais les mots caressants me trahissent pour rendre
 Ce que conçoit mon cœur d'ineffablement tendre,
 De limpidement chaste, et je sens qu'il vaut mieux,
 Dans l'exquise pudeur d'un silence pieux,
 Sceller la lèvre en feu du timide poète,
 Afin d'éterniser son ivresse muette.

LEONCE DEPONT.

MON COEUR EST FATIGUE...

Ton cœur est fatigué des voyages ? Tu cherches
 Pour un asile un toit bas et de chaume couvert,
 Un verger frais baigné d'un crépuscule vert
 Où du linge gonflé de vent pende à des perches ?

Alors ne va pas plus avant : Voici l'enclas.
 Cette porte d'osier qui repousse des feuilles,
 Ouvrez-la, s'il est vrai, poète, que tu veuilles
 Connaître, après l'amer chemin, le doux repos.

Arrête-toi devant l'étable obscure. Ecoute.
 L'agneau bêle, le boeuf mugit et l'âne braie ;
 Approche du cellier humide où, bruit secret,
 Le laitage à travers les échisses s'égoutte.

C'est le soir. La maison rêve, regarde-là ;
 Vois le feu qu'on y fait à l'heure accoutumée,
 Se trahit dans l'azur par une fumée.
 Mais tu cherchais la paix de l'âme ? Entre elle est là.

CHARLES GUERIN

LE BONHEUR D'AIMER

Ah ! quand on aime, on ne rit plus, on pleure, et l'on s'étonne d'en être heureuse. On est inquiète, anxieuse, tourmentée, mais l'on sent intérieurement et délicieusement vivre la vie en nous. Il y a quelqu'un que l'on fuit et que l'on cherche, que l'on appelle et que l'on redoute, qui vous obsède et qui vous charme ; quelqu'un qui habite votre cœur, remplit votre pensée, qui hante vos songes, qui vous a chassé de vous-mêmes et s'y est installé en maître, et CELUI-LÀ c'est, LUI. Il n'est jamais plus là que quand il est absent, on voudrait toujours en parler, et n'ose le faire. Il semble qu'on en entende jamais assez de bien et que l'on en sait dire que du mal ; peut-être pour cacher son amour aux autres, peut-être pour se le cacher à soi-même ! Est-il quelque part ou vous êtes ? Vous ne le regardez pas et vous le voyez ; vous ne l'entendez pas, mais vous le devinez. Il s'approche, votre front rougit, il vous parle, votre cœur s'arrête, il vous prend la main et il vous semble que votre être tout entier va à lui par ce chemin tiède et charmant.

(Extraits) Edouard Pailleron

FRANCINE

AMUSETTE

DECALOGUE DE LA VIE HEUREUSE

Pour très peu d'amis tu vivras,
 Les choisissant soigneusement ;

Le moins d'espace tu tiendras
 Evitant tout encombrement ;

Peu de projets tu formeras
 Pour les suivre plus sûrement ;

Point de dettes tu ne feras
 Afin d'agir plus librement ;

Tout superflus supprimeras
 Vivant toujours frugalement.

Le confort tu préféreras
 A la mode, bien sensément ;

D'autrui tu ne te mêleras
 En leur affaire aucunement ;

La vie simple tu mèneras
 Pour en jouir plus longuement ;

Mieux ces préceptes tu suivras,
 Plus t'auras de contentement ;

Le bonheur te visitera,
 Plus que tout autre assurément.

Pol B.

Meres Paiennes

Ce titre convient et ne convient pas. Il convient à certaines mères et il ne convient pas à certaines mères. Une mère est chrétienne ou païenne selon qu'elle s'applique à servir Dieu ou l'idole. Pas une mère réputée chrétienne ne voudrait s'entendre désigner par l'appellation de *mère païenne*. Et pourtant, plus d'une mère réputée chrétienne, qui prie un peu matin et soir, qui entend la messe le dimanche, qui communique même de temps en temps, mérite fort bien l'appellation de *mère païenne*, et cela pour deux raisons principales entre beaucoup d'autres : pour les toilettes indécentes qu'elles permettent à leurs jeunes filles et pour la liberté de sortir qu'elles leur accordent également. Faudrait-il s'expliquer ? Pas nécessaire. Tous les bons journaux, — pour ne parler que des écrits, — toutes les publications catholiques qui ont le souci de la pudeur et de la morale, ne cessent de clamer, justement contre les fréquentations dangereuses et les modes de perdition, contre le vieil esprit du paganisme ressuscité. Cela suffit : tout le monde a lu cela, tout le monde sait cela, y compris les mères aux tendances païennes. Et pas d'illusion : la jeune fille qui va librement à tous ses caprices, à son dévergondage et à ses hontes, dans son décolletage d'idole dont l'évolution est toute l'influence païenne, ne

proouve que trop cent fois contre une qu'elle est de *mère païenne*, qui n'eût de chrétien que le surnom.

Mères chrétiennes, vous serez de notre avis, et vous vous demanderez avec douleur : Quand donc toutes les mères catholiques penseront-elles comme nous ? quand donc leurs jeunes filles seront-elles habillées décemment ? quand donc seront-elles mises avec pudeur dans des vêtements tissés et fermés ?... Et vous vous demanderez avec non moins de douleur : Quand donc les mères réputées chrétiennes veilleront-elles sur l'éducation et les bonnes mœurs de leurs jeunes filles ? quand donc les accoutumeront-elles à la réserve et à la dignité de leur sexe ? quand donc les garderont-elles à la maison, au lieu de les jeter elles-mêmes, ces mères, dans les relations qui les dissipent, qui les exposent et qui les perdent ?

Pour notre part, c'est à aucun prix que volontairement nous voudrions être le missionnaire d'une paroisse où par exception il se trouverait quelques *mères païennes*, tant nous redouterions l'inutilité de notre ministère. Et, songeant aux mères chrétiennes qui se damnent en faisant de leurs filles des païennes, nous pensons qu'il est bien vrai que Dieu aveugle et rend insensées toutes les mères qui méritent d'être perdues. *Quos vult perdere, dementet Deus.*

Pierre Lafrance, prêtre
 ("Chez nous".)

SOUS LA VEILLEUSE

Avez-vous déjà traversé sur la pointe des pieds la salle publique d'un hôpital, à l'heure apaisée où luit la veilleuse ? Les lits blancs et les coiffes blanches ressortent seuls dans l'atmosphère assoupie où parfois un faible râle domine le rythme des respirations. Il y a là, anéantis par le bienfait du sommeil, des gueux qui n'avaient même pas un lit pour y mourir, des soutiens de famille qui étaient devenus des charges, des hommes qui gagnaient au

jour le jour leur pain quotidien et que la maladie ou un accident empêché de travailler, d'autres qu'une habitation insalubre — encore que le soleil luisse, dit-on, par tout le monde — avait prédisposés à quelque affection.

Leur histoire se ressemble. Dans les batailles de l'existence ce sont des blessés qui n'avaient plus la force de vivre, des vaincus qui n'avaient pas le courage de guérir. On les a amenés là comme on apporte des choses. Des médecins, qui n'attendent même pas un remerciement, se sont penchés sur eux, ont reconnu leur mal, y ont prescrit le remède ; de douces infirmières les ont veillés, réconfortés. Ces malheureux ont trouvé, en action, la charité dont la vie leur avait fait croire que ce n'était qu'une belle théorie, un sujet

de sermon, et leurs âmes aussi guérissent. La science leur rend leurs forces ; la charité, leur courage.

Ainsi s'accomplit chaque jour, tout près de nous, à "l'Auberge des Douleurs", ce prodige : recréer de la vie. Cela ne se fait pas sans un dévouement que le plus riche serait trop pauvre pour rétribuer ; cela ne se fait pas non plus sans denrées, médicaments et autres objets. Le dévouement est inépuisable à l'Hôpital Notre-Dame, mais le trésor ne l'est pas. C'est pourquoi des hommes de bonne volonté nous ménagent aujourd'hui l'occasion de nous associer à cette oeuvre admirable. Donnons une petite part de notre superflu afin d'avoir l'honneur de collaborer avec ceux qui se donnent tout entiers.

Leon Lorrain

Il s'éveillait en criant

"Le moindre bruit ou une voix plus haute l'effrayaient"

"Jusqu'à l'âge de huit ans mon fils était muet, en bonne santé et plein de vie et d'énergie. Un jour qu'il jouait à saute-mouton avec des enfants de son âge et pendant qu'il était courbé, un grand garçon lui sauta sur le dos et le renversa. En tombant mon fils se prit le pied dans un grillage en terre et se démit la hanche. La douleur fut si forte qu'il s'évanouit et les autres enfants eurent si peur qu'ils s'enfuirent. Pendant plusieurs heures il souffrit cruellement et quand on le trouva et qu'on l'eût ramené à la maison, il fut très faible avec sa cuisse et sa jambe enflées le double de leur grosseur. Le docteur remua la hanche en place, mais la douleur et le froid qu'il dut supporter dépassèrent les forces du pauvre garçon et il perdit connaissance. Une forte fièvre se déclara et pendant plusieurs semaines il fut entre la vie et la mort, et divaguait sans arrêt pendant des heures. Un jour il ouvrit les yeux et murmura "Maman" — mais ce fut le seul mot qu'il put prononcer étant si faible, cependant je savais que le plus mauvais moment était passé. Il devint plus fort, mais il fut très nerveux pendant plusieurs mois. Le moindre bruit ou une conversation à haute voix l'effrayaient et il se prenait à trembler.

Il restait boiteux et l'enflure ne disparaissait pas. Le docteur lui fit frictionner la jambe avec de l'huile d'olive. L'enflure disparut et la jambe revint à l'état normal, mais il était toujours très nerveux. La nuit, le pauvre enfant se réveillait en poussant des cris perçants. Le docteur lui donna différents toniques, mais ils résistèrent sans effet. Je trouvai enfin une créature concernant le Carnol, il me parut si différent des autres toniques dont j'avais entendu parler que je songeai à en acheter une bouteille. Trois bouteilles suffirent pour le rétablir complètement. Il est difficile de convaincre mes amis que le changement qui s'est opéré en lui est entièrement dû au Carnol, mais malgré que je doive encore le surveiller et lui donner, de temps à autre, du Carnol, je suis certaine qu'il reviendra bientôt aussi vigoureux qu'auparavant." Mme. P., Montréal.

Le Carnol est en vente chez votre pharmacien. Si après en avoir fait l'essai vous pouvez affirmer en toute conscience qu'il ne vous a fait aucun bien, renvoyez la bouteille vide à votre pharmacien et il vous remettra votre argent.

2-622



L'ELECTRICITE PROCURE UNE DOUZAINE DE COMMODITES

La lumière électrique dans votre maison ouvre les voies à une douzaine de commodités qui épargnent temps et labeur. Vous n'avez plus à vous faire griller à la chaleur d'un poêle de cuisine — le POELE ELECTRIQUE cuit les mets les plus délicieux par le simple contact d'un bouton.

Le FER A REPASSER ELECTRIQUE épargne des centaines de pas — on est frais et dispos et le repassage se fait à perfection dans la moitié du temps ordinaire.

A l'aide du GRILLE-PAIN ELECTRIQUE, vous avez du pain grillé croustillant, chaud et appétissant sur votre table même.

Que de commodités ne vous sont-elles pas aussi fournies par la Machine à Laver, l'Aspirateur par le vide, la Machine à coudre Electrique et une demi-douzaine d'autres articles électriques non moins utiles.

Faites poser les fils électriques dans votre maison — le coût en est très minime et les avantages et commodités qui en résultent ne se comptent pas.

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY, LIMITED

Le Tabac de Qualité

OLD CHUM

En boîtes métalliques
 d'une 1/2 lb. -
 et en paquets

PRÉPARATION BUCKLEY pour la BRONCHITE

VENDEUR SUR GARANTIE DE REMBOURSEMENT DE L'ARGENT.



Royal Reserve

— est le —

WHISKY CANADIEN

de qualité distinctive

EMBOUTEILLÉ SOUS LA SUPERVISION ET LA GARANTIE DU GOUVERNEMENT DU DOMINION \$3.00 la bouteille

RAPAILLAGES

ÇA CONTINUE

Il y a actuellement 97 causes de divorce d'enregistrées pour la prochaine session fédérale et d'ici à quelques semaines ce nombre dépassera considérablement la centaine. Dès qu'on permet le divorce par la loi, le mal est inévitable; inutile d'y mettre des obstacles en devant les frais, en exigeant des preuves plus sévères; tout cela n'est rien, le flot passe. Le seul remède, s'est d'abolir cette loi néfaste, injuste, car le divorce, la rupture du lien matrimonial ne se peut faire par aucune loi civile ou ecclésiastique: le mariage est indissoluble.

TROIS NOUVEAUX BIENHEUREUX

Rome—Au cours du printemps, auront lieu à Rome, les fêtes de béatification du cardinal Bellarmin, de Thérèse de l'Enfant Jésus, carmélite, et de Michel Garicoïts, fondateur de la communauté des prêtres du Sacré-Coeur de Jésus.

UN CONSISTOIRE EN MARS

D'après des renseignements puisés à bonne source, le pape Pie XI se proposerait de convoquer au mois de mars un autre consistoire auquel de nouveaux cardinaux seraient nommés. Sur les soixante-dix sièges qui composent le Sacré Collège, cinq sont encore vacants. Trente-trois des cardinaux actuels sont Italiens et les autres appartiennent à des nations étrangères.

UN CLAVIGRAPHIE QUI PESE UN ONCE

Le Dr Witherell vient d'inventer une machine à écrire qui ne pèse qu'une once et qui peut se porter dans la poche d'un veston. Le mécanisme en est très simple et le jeu en est pratiquement silencieux. Les caractères sont faits de caoutchouc.

LORD OECIL ET LE DIVORCE

Londres—Voici ce que dit Lord Hugh Cecil sur une question du divorce telle que soulevée par le chef de l'Armée du Salut, le général Bramwell Booth, qui suggère que l'attitude des chrétiens sur le divorce soit étudiée par une conférence des représentants de l'Église: "La solution que j'apporterais consiste dans le retour à l'absolue indissolubilité du mariage".

MOINS DE BIÈRE

Londres—On a consommé cinquante pour cent moins de bière en Grande-Bretagne, l'an dernier, qu'avant la guerre, d'après la *Brewers' Society*, qui attribue cette baisse, non aux progrès de la tempérance, mais aux taxes excessives, aux salaires peu élevés et au chômage.

Il s'est consommé 18,000,000 de barils de bière en 1922 en comparaison de 23,000,000 en 1921, de 26,000,000 en 1920 et de 36,000,000 en 1918.

PENSÉE

La jeunesse est l'avenir. Quiconque s'en désintéresse fait fausse route et n'aboutit à rien. Quant à ceux qui ont la prétention de la former en dehors de toute discipline religieuse, ce sont des insensés qui veulent des effets sans cause, et du pain sans farine. *Mgr Gibier*

LES ENNEMIS DU FRANÇAIS

Ottawa—Les adversaires du français continuent leur campagne fanatique à Ottawa et ils ne s'en cachent pas. M. J. C. McClellan, un ami de la cause du français, a déclaré qu'il avait été défait comme commissaire des écoles publiques parce qu'il a déjà proposé d'enseigner le français dans les écoles protestantes supérieures.

Son ancien collègue, M. Shipman admet que telle est la cause de sa défaite et c'est lui-même qui a choisi le candidat contre M. McClellan. Il a choisi un bon oragiste, lequel a dénoncé M. McClellan pour ses sympathies pour le français. M. Shipman croit qu'au Canada il ne devrait y avoir qu'un drapeau, une école et une seule langue.

LA PLUS GROSSE RECOLTE DEPUIS 1915

Ottawa—Le gouvernement fédéral annonce que la récolte du blé a été de 391,425,000 boisseaux en 1922 dans tout le Canada, étant la plus considérable enregistrée depuis 1915, alors qu'elle avait été de 393,542,000 boisseaux. L'étendue en blé étant de 22,422,932 acres, le rendement par acre a été 17 1-2 boisseaux

par acre, l'orge 73,237,400 boisseaux le seigle 35,730,000 boisseaux, le foin et trèfle 14,547,000 tonnes au lieu de 11,366,100 tonnes en 1921, patates 99,675,000 boisseaux au lieu de 107,346,000 en 1921.

INDEPENDANCE

L'Église est en dehors et au-dessus des partis. Elle n'est ni à Pierre, ni à Paul, ni au peuple, ni au seigneur, ni au roi, ni à l'empereur; elle n'est ni pour la monarchie, ni pour la république, ni pour l'empire. Elle est au Christ son Maître et aux âmes qu'il a rachetées de son sang; elle est à toutes les ignorances qui réclament sa lumière, à toutes les misères qui réclament ses soins, à toutes les infirmités et à toutes les faiblesses qui réclament son aide; elle est pour la Justice, pour la vraie fraternité, pour l'ordre social et pour la paix, en dehors et au-dessus des partis.

R. P. COULET,

(L'Église et le Problème politique, 240 p., 5 fr. 50 à l'Action Populaire)

RETRAITES FERMÉES A LA VILLA ST-MARTIN DE JANVIER A PAQUES 1923

Retraites fermées à la Villa St-Martin de janvier à Pâques 1923. St-Hyacinthe, jeudi soir, 4 janvier au lundi matin, 8 janvier; Voyageurs de Commerce, jeudi soir 11 janvier au lundi matin 15 janvier; St-Enfant-Jésus, jeudi soir 18 janvier au lundi matin 22 janvier; Viauville et Longue-Pointe, mardi soir 23 janvier au samedi matin 27 janvier; Cultivateurs, samedi soir, 27 janvier au mercredi matin 31 janvier; Lachine, samedi soir, 3 février au mercredi matin 7 février; Jeunes gens, samedi soir 10 février au mercredi matin 14 février; St-Jean-Baptiste, samedi soir 17 février au mercredi matin 27 février; Pointe-St-Charles, dimanche soir, 25 février au jeudi matin 1er mars; Pointe-Claire, Ste-Geneviève, Rigaud, samedi soir 3 mars au mercredi matin, 7 mars; Chevaliers de Colomb (Conseil Lafontaine), jeudi soir 8 mars au lundi matin 12 mars; Employés de tramways, jeudi soir, 15 mars au lundi matin 19 mars; Employés de chemin de fer, jeudi soir 22 mars au lundi matin 26 mars; Retraite générale (semaine sainte), mercredi soir 28 mars au samedi soir 31 mars.

On est prié de s'adresser pour tout ce qui concerne les retraites au R.P. Lebel, S.J., directeur des Retraites fermées, Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe. Téléphone (longue distance) Cartierville 18.

ADMINISTRATEUR D'HAILEYBURY

Témiscamingue-Nord—M. le curé Gauvin a été nommé administrateur du diocèse d'Haileybury en attendant que le successeur de Sa Grandeur Mgr Larulippe soit nommé. Mgr Dupuis, chancelier du diocèse, doit arriver ici ces jours-ci, il se fixe ici temporairement.

L'Église est à peu près terminée, il ne reste qu'à poser les bancs, et à couvrir le clocher.

SOUVENIRS du PASSE

Extraits de vieux Nos du Courrier de Saint-Hyacinthe

Nous avons reçu le Premier numéro d'un nouveau journal publié à Soré sous le titre de *l'Ami des Campagnes*. Le programme de notre confrère est assez vague, voi à pourquoi nous attendons pour le juger qu'il ait exposé plus clairement la ligne de conduite qu'il se propose de suivre. En attendant nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

(28 juin 1859)

DECES

En cette ville le 23 du courant à l'âge de 76 ans, 10 mois et 12 jours, J-B Dufresne, Ecuier, N. P.

(28 juin 1859)

Nos Elections Municipales ont eu lieu hier. C'est la première année, croyons-nous, qu'elles se sont faites avec une semblable unanimité, tous les membres élus ayant été sans opposition.

M. Laramboise, réélu maire; dans le quartier No 1, M. P. Birs remplace M. Laurence; dans le quartier No 2, M. Morison remplace le Dr Turcot; dans le quartier No 3, M. Benoit; 26 rue, et dans le quartier No 4, M. V. Roy remplace M. Taché.

(5 juillet 1859)

NAISSANCE

En cette ville le 4 du courant, la dame de M. J. J. E. Sauvageau, artiste photographe, une fille.

(6 septembre 1859)

TUE PAR LA Foudre

Durant l'orage de mardi dernier, un ouvrier du Grand Tronc, nommé Isaac Larivière a été frappé par la foudre, près de la station de Longueuil et tué instantanément. Cet infortuné journalier de St-Hugues, laisse, dit-on une femme et plusieurs enfants dans un état voisin de la misère.

(29 juillet 1859)

Nous avons visité hier, les travaux commencés pour l'érection de la nouvelle Église de Notre-Dame de St-Hyacinthe, dirigés par notre habile architecte, M. Généreux. Les fondations sont déjà terminées et la maçonnerie extérieure s'élève à une hauteur assez considérable. La plus grande partie des matériaux sont déjà rendus sur le terrain. Cet édifice sera construit en pierre de taille, tirée des carrières de St-Dominique, et de la plus belle qualité.

(16 août 1859)

Dimanche dernier, les messieurs dont les noms suivent ont reçu l'ordre du diaconat: MM. Pigeon, Michon, McCaulay, Dominique, Taupier et Springer.

M. J.-B. Veronnault a été ordonné prêtre.

(16 août 1859)

MARIAGES

A St-Ephrem d'Upton le 15 du courant, par Messire Durocher, M. Norbert Laroche cultivateur de St-Simon, à Mlle Adeline Langelier, de St-Ephrem d'Upton.

A St-Ephrem d'Upton le 3 août courant, par le Rév. John Douglass, de Montréal, William Thurber, Jr, à Mlle Eureka H. Warner, to s deux d'Upton.

(19 août 1859)

ORDINATION

Il y aura dimanche huit jours, par les mains de notre vénérable Evêque, MM. Pigeon, Michon, McCaulay, Dominique, Taupier et Gigault, dont nous avons annoncé mardi dernier, la réception au diaconat, ont reçu l'ordre sacré de la prêtrise.

(23 août 1859)

MARIAGE

Le 6 du courant, à la résidence de U. C. Gilson, Ec., à St Paul d'Abbotsford, par le Rév. M. Fortin curé du lieu, J. B. Bougeois, Ec., avocat de cette ville, à Mlle Frances Gilson.

(13 septembre 1859)

TRANSLATION DU SIEGE DU GOUVERNEMENT

Aujourd'hui, S. n. Ex. le gouverneur général, sa famille et ses aides de camp, partent de Toronto, pour Québec l'ancienne ainsi que la capitale actuelle du Canada. Il restera par ballement encore à Toronto deux ou trois ministres pendant quelques jours, mais, vers la fin du mois, le départ complet sera effectué. Ainsi Toronto cesse d'être la Capitale du Canada et Québec s'élève à l'importance que cette position est susceptible de lui donner.

(23 septembre 1859)

MARIAGE

A Montréal, le 22 courant, par le rév. Messire A. Nercam, Pierre Bachand, écuyer, de St-Hyacinthe, à Mlle Marie Heloise Delphine Dufort fille unique de E. B. Dufort, éc. marchand de Montréal.

(27 septembre 1859)

Le procès de J.-Bte Beaugard, accusé du meurtre d'Anselme Charon est fixé à lundi prochain. Un grand nombre de témoins de notre ville ont été assignés pour ce jour là. Nous tiendrons nos lecteurs au cou

Served in Homes of Good Taste

Malibon's LIQUEUR EXTRACTS ESSENCES OILS etc.

WE ARE DISTRIBUTORS OF "GARRETT & CO. INC. VIRGINIA DARE VERMOUTH." 19 INTRODUCED THIS WONDERFUL MOUNTAIN LIQUEUR. SPECIAL PRICE \$11.22 PER 12 QUARTS. WRITE FOR OUR LATEST CATALOGUE MAILED FREE CONTAINING SPECIAL OFFERS. "ABOUT OUR VERMOUTH - IT IS GREAT!" MONTREAL BOTTLERS CORP. 129 E. 59th ST. NEW YORK CITY

rant de ce qui se passera à Montréal au sujet de ce drame sanglant.

(30 septembre 1859)

Le procès Beaugard s'est terminé, samedi soir, par la condamnation à mort de l'accusé, dont l'exécution aura lieu le 16 décembre prochain.

M. Drummond, dans la défense du prisonnier, s'est servi de paroles que nous ne pouvons laisser passer sous silence. Il a dit, en substance, qu'il n'était pas étonnant de voir les témoins de St-Hyacinthe se préoccuper aussi fortement du procès Beaugard, car indépendamment de l'intérêt qui s'attache à ce procès, d'où devait résulter la condamnation à mort ou l'acquiescement d'un homme, ils étaient tous depuis le chef de police jusqu'au seigneur, entrés dans une conjuration contre l'accusé et après avoir entendu les témoins produits par la défense, il dit que depuis le seigneur jusqu'au dernier témoin, tous se sont ligüés contre le prisonnier et ont soif de son sang.

C'est là la conviction hautement exprimée par l'hon. L. T. Drummond, avocat de J. B. Beaugard, dans sa défense, qui a duré, paraît-il, pas moins de quatre heures.

Jusqu'à présent, nous savions que le savant avocat était doué d'une perspicacité plus qu'ordinaire, mais jamais, non jamais, nous ne l'aurions crue si grande.

Nous ne reprocherons pas à l'honorable avocat, cette calomnie toute gratuite, cette insulte méprisable.

Nous sommes convaincus que le public en fera bonne justice, sans qu'il soit besoin de longs commentaires.

Nous lui dirons seulement que c'est pousser le zèle trop loin pour une mauvaise cause, que de se servir d'aussi vils arguments. Nous ajouterons que si l'honorable avocat prétend conserver de cette manière une belle réputation comme avocat au criminel, il perdra vite celle de gentilhomme et d'homme bien élevé.

(18 oct. 1859)

DECES

A St-Hyacinthe, le 10 du courant Dame Zoé Dufresne, épouse de M. E. Lalime, à l'âge de 34 ans.

Modèle des mères chrétiennes, elle laisse pour déplorable sa perte un époux plongé dans la douleur, trois enfants et un grand nombre d'amis qui la pleureront longtemps.

(14 juin 1859)

D.D. Généreux, éc., de cette ville, a été admis à la pratique de la médecine, mardi dernier, après un brillant examen. Nous lui souhaitons tout le succès que ses talents et sa haute capacité méritent si bien.

M. Généreux a étudié sous le Dr Tureot.

(13 mai 1859)

ACCIDENT DEPLORABLE

Judi dernier, Antoine Gingras, père, de St-Pie, a été tué accidentellement, à St-Paul d'Abbotsford, en revenant de Granby à sa résidence. Sa voiture se heurta contre les restes d'un poteau qui avait servi jadis à une ancienne ligne télégraphique et fut renversée. Un citoyen du lieu trouva l'infortuné, quelques heures après, la tête fracassée et n'étant déjà plus qu'un cadavre. Le Jury du coroner a rendu un verdict de "mort accidentelle". La négligence de l'autorité municipale de St-Paul produit aujourd'hui ses fruits. En plusieurs endroits, nous assure-t-on, ces poteaux ont été plantés à une hauteur variant d'un pied à dix huit pouces du sol. Plusieurs accidents ont été le résultat de cette négligence blâmable qui a causé la mort d'un citoyen respectable. M. Gingras était âgé de 64 ans.

(4 oct 1859)

Monsieur, disait la servante d'un avare à son maître, qui eut pris Gobecek pour professeur de prodigalité, vous n'avez pas déjeuné ce matin... de quoi dinerez-vous ce soir?

—D'un œuf à la coque....

—Et moi! que mangerai-je?

—Toi! tu boiras du bouillon dans lequel aura cuit l'œuf.

(4 octobre 1859)

DRAP D'ANIS GAUVIN—Credité les usages de Colique, dysenterie, constipation, etc.—Procédé

DEGAGE LE CERVEAU INSTANTANEMENT

L'onguent vapo rub est un réel bien-fait pour ceux qui souffrent du catarrhe

Faites fondre un peu de VapoRub de Vick dans une cuiller. Inhalez la vapeur, puis faites-en pénétrer un peu dans les narines, le respirant fort. Vous serez heureux de voir comment il dégage le cerveau.

Ceux qui souffrent du catarrhe semblent penser qu'ils doivent souffrir toute leur vie parce qu'ils vivent dans un "climat catarrhal". Il est difficile de se débarrasser de cette maladie, mais le Vick apporte un bienfaitant soulagement, et dans plusieurs cas, un persistant emploi a amené un résultat permanent. Le Vick est un traitement à action rapide pour tous les rhumes — absorbé comme un liniment et en même temps inhalé comme vapeur.

Mme M. Stefano, 645 rue Somerset, Ottawa, Ont., dit: "Lorsque j'eutendais la première fois parler du VapoRub de Vick, je me décidai de l'essayer, car j'avais un sérieux rhume de poitrine et catarrhe nasal. Je souffrais du catarrhe depuis plus d'un an, et chaque fois que j'allais dans le plus petit courant d'air, il semblait se fixer dans ma poitrine. Je m'appliquai du Vick sur le nez et la poitrine et le frottai bien. Le matin il y avait du changement et le quatrième jour mon rhume allait mieux. Je l'appliquai sur le nez pour le catarrhe et le catarrhe est entièrement guéri. Je n'ai pas eu de rhume cet hiver et le catarrhe n'est pas revenu. Je recommande fermement le VapoRub de Vick.

Dans toutes les pharmacies, 50c le pot. Pour un paquet gratuit d'essai, écrivez à Vick Chemical Co., 344 rue St-Paul Ouest, Montréal, Qué.

Bien que Vick soit nouveau en Canada, il se vend bien. Plus de 17 millions de pots sont employés annuellement.

1,000 Marks Gratuits!

Avec chaque complet ou paletot acheté durant notre grande vente. Cela pour rendre celle-ci doublement intéressante.

La valeur normale de 1,000 marks est \$240. La valeur normale de nos complets et paletots est de deux à trois fois nos prix de vente. Pouvez-vous vous permettre de laisser échapper cette occasion?

Des milliers disent: Non! non! non! De telles valeurs ne nous ont jamais été offertes auparavant! Et ils ont raison — car nos prix en vigueur pendant notre vente gigantesque sont presque moins que le coût du matériel seul.

Il nous faut absolument convertir notre stock en argent liquide! Il nous faut réduire nos stocks énormes! Voilà l'histoire de notre sacrifice.

Les vêtements English & Scotch faits d'après vos mesures — par leur qualité seulement sont dans une classe à part. Une confection attentive se voit dans la fabrication et la durée. Et quand vous pouvez les acheter à ces bas prix — devant vous se sont ouvertes les portes de la bonne fortune.

L'occasion vous appelle, le bon jugement vous encourage et votre intérêt demande que vous soyez ici. VENEZ SANS FAUTE!

LISEZ CECI

La valeur normale de 1000 marks est de \$240.00 — vous recevez cela absolument gratuitement avec chacun de nos complets ou paletots faits sur mesure. Tout semble indiquer que le mark augmentera de valeur dans très peu de temps à cause du prêt américain proposé à l'Allemagne ainsi que du moratorium que les alliés veulent accorder. Ces circonstances doivent faire monter la valeur du mark et on prévoit que ces 1000 marks paieront un complet ou un paletot.

Succursale de St-Hyacinthe
218 RUE CASCADES

English and Scotch Woollen Co.
Canada's Greatest Tailors

LA VENTE A LIEU A NOS QUATRE MAGASINS.
851, rue Ste-Catherine Est • 851, rue Ste-Catherine Ouest
922, avenue Mont-Royal Est • 1764, rue Notre-Dame Ouest

\$20.00 Complets et Paletots
\$12.50 Tailored-to-YOUR MEASURE
\$27.50 Complets et Paletots
\$17.50 Tailored-to-YOUR MEASURE
\$45.00 Complets et Paletots
\$27.50 Tailored-to-YOUR MEASURE

NOTES LOCALES

Personnel

Etaient en ville vendredi dernier, MM. F. Berger, de St-Théodore d'Acton, Chs-Emile Birtz, de Ste-Thérèse de Blainville et G.A. Wingenfelder de Montréal.
—M. et Mme Michel Robidoux et leur fils Robert sont aller passer le semaine des Rois à Montréal, chez des parents et amis.
—Mme François Larivière, de Verdun, P.Q., a passé quelques jours en ville en visite chez sa sœur Mme Gaudreau.

Feu M. F.-X.-A. Boisseau

Nous avons le regret d'avoir à enregistrer le décès de M. F.X.A. Boisseau, notaire de cette ville, arrivé lundi matin, après quelques jours de maladie.

Le défunt était avantageusement connu dans toute la région ayant pratiqué sa profession en cette ville depuis au-delà de quarante ans.

Il jouissait de l'estime générale et comptait un grand nombre d'amis.

Il laisse après lui son fils, M. Armand Boisseau, ex-député provincial, ses filles Mesmes McNulty de St-Jean, P.Q., et Boivin, de Hull ; ses frères William et Joseph de Montréal, Napoléon de St-Ours et Frédéric Boisseau de Worcester, Mass., une sœur, Mme Ephrem Dansereau de Contrecoeur.

Les funérailles ont eu lieu jeudi en l'église Notre-Dame du Rosaire au milieu d'une assistance considérable.

Nous prions la famille du défunt de vouloir bien accepter nos sincères condoléances.

Funérailles

D'imposantes obsèques ont été faites jeudi matin, à dix heures, en l'église Notre-Dame du Rosaire, au regretté Notaire F.X.A. Boisseau.

Un long défilé composé des représentants des classes de la société et des notables de l'endroit étaient venus en grand nombre payer un dernier hommage de respect à la mémoire du défunt.

A la chapelle du Précieux-Sang un libéra a été chanté sur le corps par le chapelain du monastère, M. l'abbé Cadieux.

Le défunt était un bienfaiteur des Révérendes Soeurs du Précieux-Sang.

En l'église de Notre-Dame du Rosaire la levée du corps a été faite par le chanoine Laflamme.

Le service funèbre a été chanté par le Révérend Père Onimet, O.P., curé, assisté comme diacre et sous-diacre des RR. PP. Archambault, O.P. et Leduc, O.P.

La chorale a fourni avec beaucoup de précision le chant religieux.

Suivaient le deuil : son fils Armand Boisseau, ses frères Joseph, et Frédéric Boisseau, de Montréal ; ses gendres le Docteur J.N. Boivin, de Hull, et Georges McNulty, marchand de St-Jean ; son cousin, M. Edmond Boisseau, de cette ville ; ses petits fils Paul, Arthur et Jean Boivin son beau-frère, M. Henri Marchesseault de St-Ours ; les autres parents : Moïse Allaire, de Sherbrooke, E. Dansereau, et Emile Lan glais, de Montréal, Rodolphe Boivin, d'Acton-Vale, J.H. Labelle, gérant de la Royal Assurance, de Montréal.

Les porteurs : MM. Samuel Casavant, Gédéon Beupré, Horace St-Germain, N.P., L.A. Brunelle, N.P., le Juge Emile Marin, Jules Laframboise, père, Gérant de la Banque Canadienne de Commerce.

Les offrandes de messes, les télégrammes de sympathie et les tributs floraux étaient en grand nombre.

L'activité judiciaire

Au cours de l'année 1922, les causes ont été réparties comme suit, entre nos différents bureaux d'avocats :

Cour Supérieure : Mes Lussier et Fontaine, 98 ; Me J.B. Bousquet, 33 ; Me J.O. Beauregard, 32 ; Mes Fontaine et Chagnon, 29 ; avocats étrangers, 59 ; total des brefs émis 251.

Cour de Circuit : Mes Lussier et Fontaine, 136 ; Me J.O. Beauregard, 95 ; Mes Fontaine et Chagnon, 84 ; M. J.B. Bousquet, 74 ; avocats étrangers, 72 ; total des brefs émis, 461.

Nouveau marguillier

A une assemblée des franc-teneurs de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, tenue le dernier dimanche de décembre, M. Joseph Côté a été élu marguillier en remplacement de M. W.H. Campbell sortant de charge.

Condoléances

Canada

Province de Québec, District de St-Hyacinthe.

A une assemblée de Notaires du District de St-Hyacinthe, tenue à St-Hyacinthe, au Bureau d'Enregistrement, le mardi, neuf janvier 1923, à neuf heures de l'avant-midi, à laquelle assistent tous les Notaires du District de St-Hyacinthe, sous la présidence de M. L.A. Brunelle,

IL EST RESOLU :

Que les Notaires du District de St-Hyacinthe ont appris avec regret la mort de leur distingué confrère et doyen, le Notaire F.X.A. Boisseau, de St-Hyacinthe.

Que le Notaire F.X.A. Boisseau a été membre de la Chambre des Notaires, de 1906 à 1912 et Vice-Président, de 1909 à 1912.

Que le Notaire F.X.A. Boisseau a été un citoyen honorable, un Notaire judiciaire et intègre et que sa carrière a été tout à l'honneur de la profession.

Qu'ils désirent exprimer à sa famille leurs condoléances les plus sincères dans un grand deuil.

COMTE GREGOIRE, secrétaire

(Vraie copie)

COMTE GREGOIRE, secrétaire

Noces d'Or de M. et Mme A. Collette

Mercredi dernier, M. et Mme Adrien Collette, de la rue Girouard, fêtaient leurs noces d'Or. La célébration de cet heureux anniversaire débuta par un grand-messe d'action de grâces chantée dans la cathédrale de St-Hyacinthe, par un fils des jubilaires : l'abbé E.H. Collette, vicaire à St-Denis de Richelieu.

La chorale exécuta avec brio la Messe de Gounod, M. Gaston Nolin rendit "Ave Maria" de Spohr à l'offertoire et M. J.C. St-Germain, "Célébrons le Seigneur" de Gounod, au dernier Evangile.

Après l'office religieux, un magnifique banquet fut servi chez M. Adrien Collette auquel prirent part les enfants, petits enfants et quelques invités.

Le Dr J.E.A. Collette, l'aîné des fils lui l'adresse de circonstance et de jolis discours furent prononcés par l'abbé E.H. Collette, MM. Ernest et Osear Thibault, neveux et le Dr J.A. Guertin de Magog, gendre des héros du jour. M. Fernand Guertin, élève finissant au collège St-Laurent parla au nom des petits enfants et porta le toast aux noces de diamant.

De riches cadeaux ont été offerts par les parents et les amis, et plusieurs lettres et télégrammes de félicitations furent reçus à l'heure du banquet.

Parmi les personnes présentes à cette inoubliable fête de famille citons, le Dr J.E.A. Collette de cette ville, M. Origène Collette de Détroit, Mich., l'abbé E.H. Collette de St-Denis, Madame J.A. Guertin, de Magog, Révérende Sr du Sac Coeur de Marie des Srs de la Présentation Mesdemoiselles Evangéline et Alice Collette, tous enfants des jubilaires, Fernand Gaston Collette, et Roger Guertin, Marie Paule, Lambert, François et Lucile Collette, petits enfants ; le Dr J.A. Guertin de Magog, Mde J.E.A. Collette, Madame A. Lambert, M. et Mme A. Daigault, de St-Bazile, M. et Mme O. Perron de Beloeil, M. et Mme E. Thibault de Montréal, M. et Mme O.E. Thibault de Sherbrooke.

Réception

M. et Mme J. Armand Guillerie, de la rue St-Simon, recevaient à l'occasion des Rois, Mlle Thérèse Rousseau, de Montréal, fut proclamée Reine tandis que M. Henri Mackay recevait la couronne du Roi. Après le souper un joli programme musical fut exécuté par Mmes Bernadette Chaput, Cécile Jobin, Reine Christine, Jeanne Jobin, MM. J.B. Jobin et C. Albert Jobin. MM. Henri Mackay et J. Armand Guillerie récitèrent des monologues.

Parmi les invités on remarquait M. et Mme J.B. Jobin, M. et Mme O. Leblanc, Mmes Bernadette Chaput, Thérèse Rousseau, Adrienne Béthele, Reine Christine, Cécile et Jeanne Jobin, Berthe Demers, Aldéa et Irène Lavigne, Marie-Jeanne Leblanc, MM. Henri Mackay, Arthur Lavigne, René Leblanc, Paul Emile Sorvais, Chs Albert Jobin, Omer Bernier, etc.

Le plaisir fut si intense que ce ne fut que le lendemain qu'on se sépara.

Rencontre aux jeux de dames

Louis St-Amant vs L.G. Blanchard

A une assemblée spéciale concernant la rencontre St-Amant vs Blanchard, convoquée par M. Jos. Beauchemin, juge des parties pour le Championnat de St-Hyacinthe et tenue dans la salle des Directeurs de la société Philharmonique sous la présidence de M. J. Henri Lalumière, M. Jos. Beauchemin juge, déclare, en présence de MM. Louis St-Amant, L.G. Blanchard, concourants, J.B. Lévesque, W. Barbeau, O. Larivière, D. Caouette, annoteur, J.H. Lalumière, président de la Société Philharmonique, que :

Attendu qu'il y a eu mal-entendu entre les concourants, concernant cette rencontre pour le championnat de St-Hyacinthe ;

Attendu que les concourants L. St-Amant, L.G. Blanchard sont égaux dans la lutte pour le nombre des six parties jouées ;

Attendu qu'il ne semble pas possible d'en arriver à aucun arrangement à la satisfaction des concourants pour jouer la septième partie qui devrait être décisive et finale.

M. Jos. Beauchemin, décide d'annuler la rencontre pour le championnat de St-Hyacinthe en même temps qu'il annule les paris entre les deux concourants.

10 janvier 1923.

ETAT-CIVIL

EGLISE CATHEDRALE

Baptêmes :

7—Marie, Jeanne, Cécile, fille de Samuel Choinière et de Clara Lebeau. Par. et mar., Exias Lebeau et Malvina Beauregard.

7—Marie, Bernadette, Aline, fille de Omer Blanchard et de Eva Bourque. Par. et mar., Hilaire Blanchard et Bernadette Bibeau.

7—Marie, Giles, Gabrielle, fille de Charles Chapais et de Gabrielle De Lery. Par. et mar., Albert Demers et Yvonne De Lery.

9—Marie, Blanche, Andrée, Monique fille de Joseph Godbout, et de Alida Larivière. Par. et mar. Dr J.N.P. Fournier et Madame Fournier.

Décès :
4—Marie, Antoinette, 7 jours, fille de Omer Blanchard et de Juliette Guérin.

7—Gisèle, 3 mois, enfant de Emile Adam et Yvonne Savard.

Mariages :
8—Entre Joseph Guertin et Marie Louise Blais.

8—Entre Edouard Lafortune et Marguerite Jeannotte.

8—Entre Adonai Girouard et Juliette Côté.

9—Entre Georges Deslandes et Bernadette Bernard.

9—Entre Adrien Quintal et Marie-Anne Bernard.

9—Entre Emile Brodeur et Yvonne Leblanc.

9—Madelaine, 22 mois, enfant de Georges Caver et Eliza Mereure.

EGLISE NOTRE-DAME

Baptêmes :
5—Marie, Georgette, Gabrielle, Fernande, fille de Joseph Pélouquin et de Orise Lefebvre. Par. et mar., Georges Pominville et Hélène Renière.

6—Joseph, Eugène, Marcel, fils de Georges St-Pierre et de Aline Couture. Par. et mar., Eugène Laflamme et Anna Ménard.

9—Gaston, Fernand, fils de Aimé Mathieu et de Régina Lamoureux. Par. et mar., Rodolphe Gladu et Florina Lemoine.

Décès :
10—Philomène Larue, épouse de Paul Girouard, 86 ans.

Mariage :
9—Entre Rouville Noiseux et Aline Picard.

Le Gouret

Judi, avait lieu au Séminaire de cette ville, l'ouverture de la saison de gouret pour 1923. C'était la première partie de l'année. Ce fut une vraie joute, car les joueurs espéraient tous gagner. Tous jouèrent une magnifique partie s'il faut en juger par le résultat 1 à 0, mais MM. Pélouquin, Mauger pour les vainqueurs et MM. Brosseau et St-Germain, pour les vaincus jouèrent avec une supériorité habituelle. On admira fort la combine des gagnants mais St-Germain et Paulhus firent des montées qui auraient rendu jaloux Pître et Lalonde. A la suite d'une rencontre entre M. Paquin et St-Germain, ce dernier fut obligé de quitter le jeu. Espérons que son oeil sera mieux et que dimanche il pourra recommencer ses exploits.

Concert Marchand - Folklore

Le 25 janvier prochain, dans la salle du Patronage, M. Charles Marchand, artiste et folkloriste apprécié partout, donnera un grand concert, sous les auspices de l'A.C.F.C.

Avec le concours de deux autres artistes, il interprétera plusieurs chansons canadiennes et des scènes de notre vie nationale antique. Il donnera aussi quelques chants français du meilleur choix.

Toujours, M. Marchand enchante ses auditeurs ; il y a dans sa voix son geste, sa diction, son élocution un je ne sais quoi qui charme, captive et enthousiasme. Nous l'avons déjà entendu à St-Hyacinthe et tout le monde en était enchanté. Son nouveau programme est plus varié, plus abondant et plus étudié que celui d'il y a deux ans. Il n'y a pas de doute que ce sera un succès ; la veille paraîtra à tous trop brève, tant il y a de chames à entendre ces chants et scènes de folklore.

Les billets sont en vente dès maintenant, on en peut faire l'échange à la pharmacie Brodeur. Prix 50 cts

Prochain mariage

Le mariage de Mlle Marie Lussier, fille de M. Louis Lussier, C.R. et de Madame Lussier de St-Hyacinthe avec le Docteur Armand Albert de Van Buren, Maine, aura lieu le 23 janvier prochain en l'église Notre-Dame du Rosaire à St-Hyacinthe. Pas de faire-part.

Sympathies

Nos sympathies à M. le Professeur J.E. Paquin et sa dame dans la douleur qui vient de les frapper. Mme Albérie Angers, née Auréa Germain, épouse de M. Albérie Angers, pilote de Montréal, et sœur de Mme Paquin, a été inhumée le 8 janvier à Ste-Anne de la Pérade. Nous présentons nos sincères condoléances à M. le Professeur ainsi qu'à la famille éprouvée.

CHAMBLY-CANTON

Spécial au Courrier de St-Hyacinthe

Chambly est, pour ainsi dire le trait d'union de St-Hyacinthe, en rapport de Montréal. Comme tel, il importe beaucoup que les Habitants de la région soient mis au courant de ce qui se passe chez nous. C'est ce que nous allons nous efforcer de faire avec toute l'impartialité possible, n'ayant pour tout objectif que le progrès pour nous, dans les conditions les plus avantageuses, et ce progrès, dès lors que nous le possédons, forcément, ceux qui nous entourent en bénéficieront.

Dans un précédent article, j'ai mentionné que Chambly-Bassin après 58 ans de fondation devait faire ses premiers pas dans la voie de l'industrie intensive.

Tel n'est pas le cas pour Chambly-Canton. Cette dernière municipalité qui n'a pas encore ses 80 ans, possède dans ses murs, la plus importante fabrique de fibre de cuir, "Bennett Leatherboard", et avant que cette compagnie vint s'installer ici, il y avait les moulins Willet, où l'on fabriquait la toile du pays. Chambly-Canton, est donc un centre manufacturier, et ce, depuis nombre d'années.

A plusieurs points de vues, Chambly-Canton est une municipalité enviable... mais, cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus rien à faire.

Bien au contraire, il y a beaucoup de chose à faire et la première, c'est, il nous semble, de se choisir des mandataires indépendants de groupe ou l'intérêt personnel, pour administrer la chose municipale.

Aujourd'hui, avec l'Angelus du midi, quelques personnes, bien intentionnées et qui ont à coeur l'avancement de notre localité ont amené sur les rangs des candidats, tous respectables et tous honnêtes, parmi lesquels il nous faudra choisir pour combler les vides dans le conseil municipal, par la sortie de M. Ed. Deschamps, maire, Ludger Côté, Jacques Benoit, et Jos. Boivin, conseillers.

M. Deschamps, maire sortant de charge, propose M. Ludger Côté à la mairie et MM. E. Boutin, Ovila Benoit, et Sylvio Denault, comme conseillers.

M. Akilas Ménard, locataire, propose le Dr L.O. Bergevin, pour la mairie et MM. Jacques Benoit, E. Lamoureux, Osc. Brault, comme conseillers.

Le Dr Bergevin a été longtemps maire de Chambly-Canton, avant M. Deschamps.

Si notre dernier maire n'a pas été

heureux dans son premier terme comme premier magistrat, le Dr Bergevin n'a pas été non plus très heureux dans le long terme qu'il a présidé.

A plusieurs occasions, les Ouvriers ont rencontré des difficultés avec les Employeurs, sans qu'ils aient pu obtenir le concours qu'ils espéraient.

Dans l'intérêt général, il importe donc que nous ayons des hommes actifs, des hommes certains de leur "mémoire", des hommes hors d'intérêt de clans, des hommes qui savent dépenser une piastre pour en recevoir une piastre et dix centimes, car dix pour cent est un bon placement, des hommes hors d'intrigue politique.

Pour autant de raisons, nous espérons que les citoyens de Chambly-Canton sauront choisir ces hommes d'éélite, et lundi soir prochain, les vrais méritants, devraient étre les vainqueurs de la lutte.

L.-J. B.

Nouvelles de la Province

L'ANGE-GARDIEN

Samedi, le 29 décembre eurent lieu les funérailles de M. Emilien Ménard âgé de 19 ans, fils de feu Joseph Ménard et de Phalrize Ravenelle. Le défunt laisse une mère inconsolable, quatre frères et cinq sœurs. La famille affligée a reçu de nombreuses marques de sympathie.

Les élections qui ordinairement amènent un peu de bruit dans notre village passeront inaperçues, cette année, puisqu'il n'y en aura pas. A la nomination mercredi avant-midi, on a rélu par acclamation M. Hubert Mereure, maire de la paroisse, pour un troisième terme, M. Henri Dumas, maire du village pour un deuxième terme. Nos meilleures félicitations.

Françoise

NOTRE-DAME Stanbridge

Mercredi soir a eu lieu une partie de cartes au profit du Cercle agricole de la paroisse, sous la présidence de M. J.S. Lareau.

Nous avons eu mercredi dernier l'élection de nos conseillers municipaux, mais tout s'est passé dans l'ordre, et il n'y a pas eu de contestation. M. A. Davignon a été rélu maire pour un deuxième terme. Voici les noms des conseillers élus par acclamation : MM. P. Archambault, Pierre Gamache, et Edouard Gamache.

Il y aura le 30 courant une partie de cartes, suivie d'une vente de papiers au profit des oeuvres paroissiales. Espérons que tous sauront encourager cette soirée, qui est pour une bonne oeuvre.

ST-SIMON BAGOT

Mercredi dernier a eu lieu une réunion d'amis donnée par M. Anatole, et Mesdemoiselles Morin, ses sœurs. Il y eut partie de cartes, réveillon, et ensuite chant et musique.

Les heureux gagnants des prix du whist sont Milles Alette Gendron et Irène Vandal, et MM. Henri Racine et Léopold Gendron.

Etaient présents à cette réunion : M. et Mde J.A. Pélouquin, M. et Mde Georges Pélouquin, M. et Mde Paul-Emile Pélouquin, M. et Mde Rodolphe Fournier, M. et Mde Rodolphe Morin, M. et Mde Albany Sylvestre, Milles Alice Valcourt, Alette Gendron, de St-Hugues, Régina et Irène Vandal, Cyprien Fournier, Laurette et Cécile Lafrenière, Auréa Racine, Marie Anna et Marguerite Chevalier, Léda Fournier, Blanche Ledoux, Juliette et Lélianne Langelier, Inelda Sylvestre, Thérèse Hoale, Co.a et Jeannette Ledoux. MM. Hector et Henri Valcourt, Henri Gendron, Cyrille et Maurice Dumaine, tous trois de St-Hugues, Germain Dandenault, Irénée Pélouquin, Hugues Fournier, Georges et Wellie Morin, Edouard Chevalier, Arsène et Lucien Lincourt, Raoul Vandal, Félix Ledoux, Maurice Beauchamp, Léopold Gendron, Hervé Houle, Georges Fournier, Gaetan Sylvestre, Hervé Racine, et René Labonté.

Les invités se sont séparés tard dans la nuit emportant un bon souvenir de cette réunion.

M. Pierre Lajoie vient d'être élu maire en remplacement de M. Donat Rivard. Il a été élu par acclamation.

Les invités se sont séparés tard dans la nuit emportant un bon souvenir de cette réunion.

M. Pierre Lajoie vient d'être élu maire en remplacement de M. Donat Rivard. Il a été élu par acclamation.

Si notre dernier maire n'a pas été

UPTON

M. Raphaël Loiseau a été élu marguillier en remplacement de M. L. Z. Phaneuf, sortant de charge.

—M. A. D., qui avait passé un mauvais examen, dimanche dernier, devant les cultivateurs consciencieux de cette paroisse est allé, le jour suivant à St-Liboire, se faire nommer plus ou moins légalement, directeur d'une société agricole, par un petit conseil de gens comme lui... qui ont charroyé les voteurs à St-Liboire en automobile.

—On se plaint que les patates pourrissent vite par ce temps-ci et que des petites bêtes malfaisantes mettent tout le linge sale en guénille.

—M. Aimé Martin, continue la construction de la ligne électrique, interrompue durant quelque temps, par manque de matériel.

—Avec un peu d'esprit de décision de la part des conseillers qui seront élus, nous aurons à la fin de ce mois de la lumière dans les rues et les maisons, ce qui n'est pas sans besoin.

—La construction du pont du Vrang est le sujet de bien des pour-parlers ; dimanche dernier, il y eut lecture, à la porte de l'église, de deux documents ; l'un était l'avis officiel pour la reconstruction du pont, au site actuel, l'autre adressé au maire l'avertissant que cet avis ne serait pas publié. Pour un coup, les deux secrétaires du conseil n'avaient pas accordé leurs violons.

—La dissolution des Chambres à Québec, a mis en marche la vieille machine électorale d'organisation, avec sa tête croche, son rouage sournois et criard.

—Mlle Calixta Cartier était chez le Dr Yergeau, ces jours derniers.

—Jean-Baptiste, un certain pré-curseur... des élections s'est annoncé du fond de son désert d'Acton-Vale comme devant venir prêcher la bonne nouvelle ici ; garé aux éclipses de lune et au hansen !

C. Monidée

LOTBINIERE

M. et Mme Narcisse Beaudet de Ste-Philomène, sont retournés à leur demeure après avoir passé quelques jours de vacances à Lotbinrière. Ils ont visité leur père, M. Emile Beaudet et ensuite les parents de Mme Beaudet, Mme Vve Auguste DesRochers.

—M. et Mme E. Charland, de St-Jacques avaient le plaisir de recevoir la visite de leur fille, Mme J.A. Beaudet accompagnée de M. Beaudet et la mère de ce dernier, Mme Uldoric Beaudet et M. Antonin Lemay.

—Etaient en visite à Ste-Croix, ces jours derniers, chez des parents, Mme Vve A. DesRochers.

—Etaient de passage à Ste-Emélie dimanche dernier, M. André DesRochers et M. Paul Bernard.

—Dimanche dernier a eu lieu à Ste-Emélie une joute de hockey, le Ste-Emélie et le St-Louis, ce dernier remporta la victoire par un score de 6 à 1.

—Sont arrivé pour les vacances : M. Auguste Leclere, étudiant de l'Université Laval de Québec, chez ses parents, M. G. Leclere ; M. Armand Laberge, étudiant au séminaire de Québec, chez ses parents, M. Dr W. Laberge ; M. G. Abel et M. Bruncau DesRochers aussi du séminaire, chez leurs parents, M. A. Abel et M. Raymond DesRochers.

—MM. Armand Dionne et T. Lemay, employés à bord des navires sont arrivés chez leurs parents pour y passer l'hiver.

—M. Robert Frenette employé à bord du brise-glace "Hazen" est en vacance à Lotbinrière pour quelques jours.

—M. et Mme Eugène Bernard, notaire au Cap de la Madeleine sont en promenade chez leurs parents, M. Siméon Bernard notaire et M. Joseph DeVilliers.

—Mlle Eliane DeVilliers, de Montréal, est arrivée pour les vacances chez son père, M. Georges DeVilliers.

ST-LIBOIRE

Mlle Armandine Beauregard est partie vendredi matin pour aller faire ses adieux à ses parents et amis des Etats-Unis. A son retour elle entrera chez les soeurs de l'Immaculée Conception à Outremont, Montréal, le 2 février prochain.

CHAMBLY-BASSIN

M. Hormisdas Perrault et M. Jos Trudeau se font la lutte à la mairie.

Pour conseillers, la lutte se fait entre MM. Elp. Baril, Emile Caron, Pierre Lajeunesse, A. Lamarre et Chs Lebourhis, ce dernier est français, et compte remporté une victoire pour sa troisième lutte.

(suite de la page 1)

au commun des hommes. Il est l'épanouissement d'une charité très éclairée, très perspicace, très réfléchie.

Tous ceux qui ont le sens social possèdent bien la vertu de charité, mais tous ceux qui l'ont dit charitables ne sont pas sociaux, n'ont pas le sens social. Ainsi certaines aumônes peu intelligentes s'occuperont plutôt de nourrir la misère que de la guérir. Certaines institutions auront comme résultat d'enraciner un abus plutôt que de l'extirper. C'est bien d'ouvrir une crèche pour recevoir les tout petits; parfois cela s'impose: le malheur est que les mères n'auront que plus de facilité pour se rendre à l'usine et par suite laisser leur ménage à l'abandon. C'est bien de recevoir un vieillard ou un orphelin dans un asile; cette forme d'assistance est souvent nécessaire, dans ce cas elle s'impose et toute critique serait injuste; mais en général qu'on se demande d'abord si ce vieillard ne serait pas mieux au milieu de ses siens, consolé par leur affection, les aidant par ses conseils; si cet enfant ne grandirait pas mieux dans la paix des champs, apprenant un métier pratique.

D'où vient cette erreur? D'une insuffisante éducation de la charité. Elle a toujours à s'instruire, à se perfectionner. Autres sont les tristesses de ce temps si on les compare à celles des siècles passés, autres les secours qu'il réclame.

L'aumône a sa place et son rôle dans le jeu de la société chrétienne, nul ne songe à l'amoindrir; mais ce n'est point elle qui réclament tant de malheureux. L'aumône n'est point nécessaire pour interrompre le travail au jour dominical, pour fermer les magasins, lorsque la nuit est tombée, pour former des apprentis, donner un siège aux vendeuses, permettre à la profession de s'organiser, de veiller sur ses membres. Rien ne montre mieux peut-être l'absence du sens social que cette préoccupation de l'argent, cette confiance en son pouvoir. On fait peu de chose avec l'argent tout seul; on fait plus avec le sentiment de l'ordre et de la justice. Ce sont les grands facteurs du progrès spirituel et du progrès matériel. (Action Populaire)

LES ETRENNES ET LA BONNE PRESSE

Amis lecteurs,

Ce qui est bien une fois reste bien dans les mêmes circonstances. Avez-vous déjà fait des étrennes à la Bonne Presse? Oui.—Le Pape et les évêques y ont applaudi!

C'était donc très bien. Avez-vous renouvelé, cette année vos étrennes? Non!—Qu'est-ce que vous attendez? Ne connaissez-vous pas certaines gens qui pourraient manger du pain blanc, ailleurs, mais qui mangent du pain bis, parce qu'ils sont à la Bonne Presse!

Et vous, lecteurs qui n'avez rien fait pour la Bonne Presse, quels sont vos projets?

Le présent vous est-il étranger? Ne faites-vous pas partie de la grande famille? L'avenir n'a-t-il pour vous rien d'inquiétant?

No voyez-vous pas des ombres qui se dissimulent? Ne voyez-vous pas des nuages qui passent? N'entendez-vous pas des bruits sourds, bien que lointains? N'entendez-vous pas et le cri du marteau et le grincement du coffre-fort? Et pourtant vous n'êtes pas sourds! Vous n'êtes ni sourds, ni méchants. Mais, vous êtes égoïste, vous ne songez qu'à vous, et cependant, sans penser au prochain, vous dites, matin et soir: *Notre Père!*

De quel oeil le Père éternel voit-il de tels fils!

Il y a une presse qui se maintient par l'annonce, par la nouvelle à clairon; elle peut être religieuse à telle ou telle heure; sans œuvre suivie: c'est la presse ordinaire.

Il y a une autre presse qui a peu de place pour la nouvelle; elle la donne cependant, mais sans entrer dans le menu. Cette presse se livre davantage à l'article sérieux; religieux, patriotique, politique, économique, littéraire, humoristique, de critique musicale, de vie sociale à l'étranger, etc.: c'est la Bonne Presse.

La presse ordinaire reçoit beaucoup de pain et en donne assez peu. La Bonne Presse donne beaucoup de pain, et n'en reçoit que peu.

C'est dire que la presse ordinaire vit, généralement, et que la Bonne Presse ne vit que peu.

La presse ordinaire a plus de vogue, parce qu'elle s'adresse davantage à l'imagination, à la curiosité, parfois à la sensualité.

La Bonne Presse s'adresse particulièrement à l'intelligence, à la mémoire, au sentiment religieux.

La part du bien dans la presse ordinaire est limitée par les intérêts temporels.

La part du bien dans la Bonne Presse n'est limitée que par l'embaras financier!

Quelle est celle des deux qui mérite des étrennes?... des étrennes substantielles!

F.-A. BAILLARGE, prêtre-curé, Verchères

PETITES ANNONCES

A LOUER. — Pour cause de départ, un beau logement de six pièces et chambre de bain. Conditions faciles d'ici au 1er mai. S'adresser à L.P. Gendreau, 148a Concorde.

POUR VOTRE RHUME, procurez-vous le remède merveilleux, LE SIROP MYRE, pour toutes les affections telles que Toux, coqueluche, bronchites, etc. J.T. Lolerc, distributeur, 2 Ste-Anne, Village La-providence, St-Hyacinthe.

A VENDRE.—Runabout Ford à vendre en excellente condition de marché.

Bons pneus, magneto Bosch à haute tension, carburateur Rayfield et lumière électrique.

Une aubaine à ceux qui sont intéressés. Allez le voir au **GARAGE FORTIN**

PROPRIETE A VENDRE — Une des plus belles places de la rue Girouard, celle de M. P. Lassonde, au No 137 rue Girouard. Revenu \$1200.00 par année.

MACHINE A SABLER.— M'étant dernièrement procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter, de bien vouloir me les confier, leur assurant d'avance une entière satisfaction.

E.A. GENDRON
244 rue Cascades

Avec le poète, je n'hésite pas à dire: "Vaut mieux briser son coeur que de le fermer!"

DEMANDE D'EMPLOI. — Une personne âgée demande de l'emploi dans une maison privée où il n'y aurait pas d'enfant. S'adresser à 19 rue Lafontaine.

UNE BONNE MODISTE ayant plusieurs années d'expérience et garantissant son ouvrage dans les costumes, robes et manteau, sollicite votre patronage. S'adresser, Village St-Joseph, No 26 rue St-Louis.

ON DEMANDE. — On demande un homme pouvant disposer de quelques heures, une journée par semaine, pouvant faire un peu de sollicitation au besoin pour représenter une Association Agricole. S'adresser par écrit en donnant ses particularités à M. David au bureau du "Courrier".

**\$5 - \$10
PAR JOUR**

Hommes expérimentés demandés immédiatement pour ville et campagne; chauffeurs et mécaniciens pour autos et camions, vulcanisateurs de pneus, soudeurs oxy-acétylène, pour travailler aux accumulateurs, et à l'électricité. Enseignement pratique dans ces métiers, quelques semaines seulement suffisent. Classes de jour et de nuit. Ecrivez ou demandez personnellement notre Catalogue gratuit; gros salaires; emploi constant.

"Hemphill" Ecole d'Auto et Tracteur à Gazoline
1450 rue St-Laurent, Montréal
Nous enseignons le métier de barbier, et vous payons pendant l'apprentissage

LOGEMENTS A LOUER

Rue St-Dominique. — 5 appartements, galerie en avant et en arrière, lumière électrique, au prix de \$12.00.

Rue Notre-Dame — 5 appartements, lumière électrique, belle galerie en avant, au prix de \$10.00 par mois.

Rue Lafontaine — 5 appartements, lumière électrique, galerie, au prix de \$10.00 par mois.

ASSURANCE-FEU

Vos bâtiments ou votre ménage sont-ils assurés? Sinon, gardez-les contre l'incendie en prenant une police dès maintenant. Je viens d'ouvrir un département d'assurance-feu, et je puis vous assurer dans des compagnies mutuelles ou compagnies faisant partie de l'Association des Assurances. Je sollicite humblement votre patronage et vous remercie à l'avance.

S'adresser à
EUGENE BENOIT
90 rue Ste-Anne St-Hyacinthe

ON DEMANDE. — Nous avons besoin d'un storage et aussi d'un expéditeur expérimenté.

MAPLE LEAF OVERALL
St-Hyacinthe

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une servante. S'adresser au No 1 rue du Palais.

ATTENTION VENDEURS

Si vous avez de l'habileté comme vendeur et désirez augmenter votre revenu — nous pouvons vous offrir un territoire très désirable avec l'opportunité d'obtenir de bonnes commissions. Expérience désirable mais pas nécessaire — nous allouons maintenant territoire pour 1923.

S'adresser à Ontario Equitable Life and Accident Insurance Co., 180 St-Jacques, Montréal, C.A. Lauzon Inspecteur Provincial.

Assurance-Automobiles



La Prévoyance assure votre automobile contre la perte ou les dommages occasionnés par l'Incendie, l'Explosion, les Accidents, le Vol, etc. Elle vous offre une police simple, libérale et économique.

DEMANDEZ NOS TAUX

LA PREVOYANCE

189 rue St-Jacques, Montréal.
Tél: Main 4310-11-12-13.

J. C. GAGNE, Directeur-Gérant.

La Prévoyance

La Compagnie Manufacturière F.-X. Bertrand SAINT-HYACINTHE

FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES.

Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour moulins à scie, Boutiques à Bois, Fabriques à beurre et installations diverses. Gréments de moulin à scie, Délinçonneuses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refendre. — Planeurs, Embouveteurs, Corroyeurs, Moulureurs, Façonneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc. Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines.) Borne fontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc, Engrenage, Pompes, ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et Engins à gasoline.

ABONNEZ-VOUS AU

Courrier de St-Hyacinthe

Le plus vieux journal français du Canada

et le plus dévoué aux intérêts de la population de St-Hyacinthe et des environs.

CANADA \$1.50 par an
ETATS UNIS \$2.00 " " "

A VENDRE

Atelier Complet d'Imprimerie

COMPRENANT

Une presse cylindre, plusieurs presses à job, couteau à pouvoir, une linotype de seconde main, caractères, etc.

LIVRAISON IMMEDIATE

Pour conditions s'adresser à

LA TRIBUNE LTEE, ST-HYACINTHE, P.Q.

?

QUI FERA VOS

IMPRESSIONS

Notre atelier est en état de donner satisfaction à tous nos clients. La fermeture de "La Tribune" nous amènera une augmentation de travail, mais nous sommes en position de faire toutes impressions, telles que:

Volumes, Brochures, Catalogues, Programmes, Pamphlets, Circulaires, Etc.

Soit les travaux de ville, soit les impressions de volumes, soit tout autre travail d'imprimerie, nos ouvriers et nos machines sont en état de les exécuter avec rapidité et perfection. Commandes par la maille remplies avec soin

CONFIEZ-NOUS

VOS TRAVAUX

La CIE D'IMPRIMERIE et COMPTABILITES

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE, 68 Ste-Anne.

FILLES DEMANDÉES

On demande 25 filles, rouleuses ou bûcheuses pour faire les cigares.

S'adresser à la manufacture

L.-O. GROTHÉ, Ltée., rue RAYMOND.

V. J. MONGEAU, Ltée.,

ENTREPRENEURS DE
POMPES FUNÈBRES et
EMBAUMEURS DIPLOMÉS

Bureau, 7 Lafontaine. Tél. 641w. Rés. 89 Girouard. Tél. 614w

Nous avons tout ce qu'il faut pour servir les plus humbles comme les plus exigeants. Corbillard noir pour adultes, le plus beau qui ne soit jamais sorti d'aucun atelier. Corbillard gris (couleur à la dernière mode) pour enfants.

Systeme d'Embaumement Unique

Nous avons une méthode par laquelle nous pouvons embaumer un corps sans le percer ou le mutiler en aucune façon. En outre de la délicatesse de ce procédé, l'ouvrage est bien meilleur en ce qu'il donne au sujet une apparence vivante et peut se conserver indéfiniment.

Cette méthode est tellement supérieure à toute autre, qu'il nous fait toujours plaisir d'admettre les intéressés à l'opération pour leur démontrer comment l'ouvrage peut être fait scientifiquement. Nous défions qui que ce soit d'en faire autant.

NOUS SOMMES LES SEULS QUI AVONS CETTE METHODE

V. J. MONGEAU, LTEE



Encourageons les notes

INCONTESTABLEMENT
— LA —

REINE des BIERES

Mousseuse,
Nutritive,
Stimulante

DEMANDEZ-LA PARTOUT

Le Porter Champlain

est reconnu comme
le meilleur reconstituant

La Brasserie Champlain, Limitée

QUEBEC